



Réconciliation et dénucléarisation
Le sommet des deux Corées prépare le dialogue Kim-Trump Page A 7



Zeitgeist La misère des riches sur les étals Page B 10

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 92

LE DEVOIR, LE VENDREDI 27 AVRIL 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

De retour à la maison

Le Musée des beaux-arts du Canada renonce à vendre *La tour Eiffel* de Chagall

CATHERINE LALONDE

Coup de théâtre. Après avoir persisté, malgré le tollé public, critique et muséal, à sortir de sa collection et à vendre le tableau *La tour Eiffel* (1929), de Marc Chagall, le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) a reculé jeudi.

« Puisque le *Saint Jérôme* de David [que le MBAC voulait acquérir au prix du Chagall] ne risque plus de quitter le pays, le conseil d'administration en est venu à la conclusion qu'il n'était plus nécessaire de vendre *La tour Eiffel* [...] comme il avait été prévu. *La tour Eiffel* demeurera donc au sein de la collection nationale », a annoncé le musée, dans une lettre ouverte non signée envoyée en début de soirée. « Nous avons été sensibles aux débats passionnés des derniers jours et nous nous réjouissons de l'attachement du public pour la collection nationale », conclut la missive.

Les observateurs du marché international de l'art questionnés par *Le Devoir* croient que l'annulation d'une telle vente n'est possible qu'en payant une part estimée de la commission que Christie's aurait obtenu lors des enchères du 15 mai à New York. Une pénalité probablement supérieure au million de dollars. Mais les contrats variant énormément d'un cas à l'autre, il est également possible que des clauses spéciales d'annulation aient été négociées en amont. Le MBAC voulait, par la vente aux enchères de ce Chagall dont il espérait tirer quelque 8 à 10 millions, financer l'acquisition d'un autre tableau, le *Saint Jérôme* (1779) de Jacques-Louis David, afin de « sauver cette œuvre patrimoniale » et de l'empêcher de quitter le Canada. Or, les raisons invoquées pour vendre le



MBAC

VOIR PAGE A 10 : CHAGALL Marc Chagall, *La tour Eiffel*, 1929. Huile sur toile, 100 x 81,8 cm. Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

BLOC QUÉBÉCOIS Beaulieu veut précipiter le départ de Ouellet

Une majorité de délégués réclameront dimanche un vote de confiance hâtif

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le conseil général du Bloc québécois sera mouvementé, dimanche. Un camp rival à la chef Martine Ouellet compte prendre d'assaut la rencontre, afin de faire avancer le vote de confiance à son endroit, a appris *Le Devoir*. Le camp des dissidents rassemble la majorité des circonscriptions. Et l'un de ses membres est nul autre que Mario Beaulieu, qui défendra le putsch au micro.

« Ça va brasser de tous bords, tous côtés », prévient une source bloquiste, à quelques jours de la rencontre prévue à Drummondville.

Dès l'ouverture de la séance, les représentants d'une quarantaine de circonscriptions réclameront que soit modifié l'ordre du jour. Plutôt que de causer comme prévu de la proposition de plateforme électorale de Martine Ouellet ou de son idée de référendum à deux volets, le camp des dissidents s'organisera pour que la journée soit consacrée d'abord et avant tout à la crise qui secoue le parti depuis deux mois.

« L'objectif, c'est que la crise soit derrière

VOIR PAGE A 10 : OUELLET

AUJOURD'HUI



Le monde › La colère de la rue. Au Nicaragua, les citoyens ont repris leurs manifestations pour réclamer la démission du président Daniel Ortega et de son épouse, aussi vice-présidente. Page A 6



Avis légaux..... B 8
Décès..... A 6
Météo..... B 9
Mots croisés..... B 9
Petites annonces..... A 6
Sudoku..... B 5

DEMANDEURS D'ASILE

Les douaniers appréhendent le pire

Que fera Ottawa quand le camp temporaire de Lacolle débordera? demande le syndicat

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Les agents des services frontaliers et d'immigration nagent en plein mystère alors que les installations temporaires du poste de Saint-Bernard-de-Lacolle s'emplit depuis l'entrée en vigueur des nouvelles « balises » fixées par le gouvernement québécois.

Le taux d'occupation des centres d'hébergement temporaire situés au Québec est, lui, passé de 69% à 74% depuis le début de la semaine, selon les dernières données colligées par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Du coup, 475 des 1575 places réservées aux demandeurs d'asile places étaient inoccupées jeudi.

Le gouvernement fédéral prendra en charge tout migrant irrégulier qui franchira la frontière canado-américaine au Québec dès que toutes les 1575 places se-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VOIR PAGE A 10 : MIGRANTS

Les installations temporaires se remplissent un peu plus chaque jour.

ACTUALITÉS

Dossier Santé Québec : l'accès « médecin » de Barrette sera suspendu

Le ministre avait un accès théorique, dont il n'a pas usé, aux dossiers de santé électroniques de tous les Québécois

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaëtan Barrette, avait un accès théorique, dont il n'a pas usé, aux dossiers de santé électroniques de tous les Québécois au moyen d'une clé USB. Cet accès lui sera retiré.

La Commission d'accès à l'information (CAI), après plus de deux ans et demi d'enquête, a ordonné jeudi que l'accès du ministre à titre de « médecin » au Dossier Santé Québec (DSQ) soit suspendu, puisqu'il n'exerce pas la médecine depuis son entrée en poste à Québec.

La CAI exige que seul un accès permettant « l'exercice de ses fonctions ministérielles » lui soit octroyé.

L'accès du ministre au DSQ sera modifié « dans les meilleurs délais possible », a assuré son attachée de presse, Catherine W. Audet, dans une réponse écrite au *Devoir*.

Conclusions de l'enquête

L'enquête de la CAI révèle que le ministre, grâce à cette clé USB, a accédé à 18 reprises à son propre dossier au DSQ entre le 1^{er} janvier et le 14 juillet 2015. C'est la date à laquelle un article du *Devoir* à l'origine de cette controverse a été publié.

Gaëtan Barrette avait confié en entrevue s'être servi de cet accès au DSQ lors d'un rendez-vous médical d'un proche pour faire une démonstration de l'utilisation du DSQ au médecin traitant de cette personne. La CAI avait déclenché des vérifications deux jours plus tard.

L'enquête montre que le ministre n'a pas accédé au dossier du proche qu'il accompagnait lors de ce rendez-vous, mais bien au sien. L'utilisation de sa clé pour « promouvoir l'utilisation du DSQ », ce jour-là, ne constituait pas une « utilisation autorisée », selon la CAI.

L'enquête montre en outre que le ministre a aussi accédé au dossier d'une « agente de formation » en janvier 2015. Elle avait donné son autorisation « à des fins de formation », a-t-elle confirmé lors de l'enquête.

Un droit « étendu »

La CAI s'interroge sur la « conformité » des droits d'accès qui ont été octroyés au ministre, décision dans laquelle le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) étaient impliqués.

En résumé, s'il n'avait pas été médecin, Gaëtan Barrette, même ministre, n'aurait jamais pu obtenir un accès aussi large au DSQ. Il s'agissait d'un « droit d'accès étendu à des informations « sensibles » concernant un grand nombre de personnes », rappelle la CAI.

La RAMQ et le MSSS ont tenté de justifier l'accès « médecin » du ministre au DSQ auprès de la CAI. Mais leurs arguments ne l'ont pas convaincue. « L'interprétation proposée par la RAMQ et le MSSS ne peut justifier l'accès au DSQ conféré au ministre dans le contexte du présent dossier », conclut-elle.

La RAMQ et le MSSS ont dit « prendre acte » de la décision.

Le Devoir



Gaëtan Barrette



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

L'expansion du pipeline Trans Mountain ferait passer la capacité quotidienne de transport de 300 000 barils à 890 000 barils.

PIPELINE TRANS MOUNTAIN

Victoria emprunte la voie juridique

ALEXANDRE SHIELDS

La saga du pipeline Trans Mountain se transporte devant les tribunaux, puisque le gouvernement de la Colombie-Britannique a officiellement demandé jeudi à la Cour d'appel de la province de reconnaître son droit de légiférer pour protéger son territoire contre la « menace » d'un déversement de pétrole.

« Nous avons demandé aux tribunaux de confirmer le pouvoir de la Colombie-Britannique de défendre ses intérêts, afin de clarifier cette question pour aujourd'hui et pour les générations à venir », a fait valoir le premier ministre John Horgan, dans une déclaration écrite.

« Notre gouvernement continuera de se tenir debout pour défendre le droit de protéger l'environnement, l'économie et les côtes de la Colombie-Britannique », a-t-il ajouté.

Concrètement, Victoria espère que la Cour d'appel, le plus haut tribunal de la province, confirmera son droit de mettre en place de nouvelles mesures

pour réglementer le transport de pétrole sur le territoire.

Le gouvernement néodémocrate, qui se maintient au pouvoir grâce à un appui du Parti vert, estime qu'un déversement pétrolier « mettrait en danger la santé humaine, l'environnement et les communautés ».

Le recours juridique lancé par la Colombie-Britannique vise donc précisément à restreindre le transport de pétrole

Victoria espère que la Cour d'appel confirmera son droit de mettre en place de nouvelles mesures pour réglementer le transport de pétrole sur le territoire

brut, une mesure qui pourrait permettre de bloquer la réalisation du projet d'expansion du pipeline Trans Mountain, de la pétrolière texane Kinder Morgan.

Il faut dire que ce projet ferait passer la capacité quotidienne de transport de 300 000 barils à 890 000 barils. Pour exporter tout ce pétrole des sables bitu-

mineux, jusqu'à 34 pétroliers quitteraient chaque mois un port situé à Burnaby, en banlieue de Vancouver, contre 5 pétroliers actuellement.

Or, soutient Victoria, « un seul déversement menacerait des milliers d'emplois en Colombie-Britannique ».

Pouvoir fédéral

Dans son renvoi en Cour d'appel, le gouvernement de la Colombie-Britannique demande par ailleurs au tribunal si une loi fédérale peut avoir la primauté sur des modifications à la loi provinciale de l'environnement qui permettraient à Victoria de réglementer le transport du pétrole lourd.

À Ottawa, la ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, s'est dite « déçue » de la décision du gouvernement provincial, tout en lançant l'idée de créer un « groupe consultatif conjoint d'experts scientifiques » chargé notamment d'étudier les impacts environnementaux des déversements pétroliers.

Dans une lettre envoyée à son homologue de la Colombie-Britannique, George Heyman, M^{me} McKenna rappelle qu'Ottawa a déjà pris des mesures pour réduire les dommages en cas de déversement de pétrole. Elle cite notamment une capacité accrue de remorquer des navires en difficulté, et l'établissement de cinq nouveaux postes d'intervention d'urgence.

La responsable de l'action fédérale contre les changements climatiques réaffirme aussi « l'engagement de notre gouvernement à mettre en avant le projet » de Kinder Morgan, « car cette infrastructure vitale est d'intérêt national ».

Dans une vidéo diffusée jeudi sur le Web, la ministre McKenna se porte également à la défense du projet de la pétrolière texane, tout en soulignant que « les ressources naturelles du Canada sont et demeureront une partie importante de notre économie ».

Le Canada possède les troisièmes réserves pétrolières de la planète.

Avec La Presse canadienne

MÉDIAS

Prix d'excellence en publication numérique : Le Devoir en nomination

Le *Devoir* est en nomination dans deux catégories aux Prix d'excellence en publication numérique 2018 de la Fondation des prix pour les médias canadiens.

La première nomination vise l'ensemble du *Devoir* sur le numérique, dans la catégorie « Excellence générale en publication numérique : large publication ». Le *Devoir* y côtoie le *Globe and Mail* ainsi que le *Winnipeg Free Press*.

Cette catégorie vise à « honorer les publications qui parviennent à remplir leur mission éditoriale de la façon la plus exemplaire, en adoptant les plus hautes normes journalistiques et en satisfaisant le mieux les attentes de leur auditoire en optimisant le potentiel offert par la publication numérique ».

La seconde concerne le dossier Monnaie d'échange, dans la catégorie « Meilleur dossier thématique ».

Ce reportage plonge au cœur des transferts d'argent entre migrants et leurs familles dans leurs pays d'origine, qui tissent un lien d'interdépen-

dance entre Montréal, Toronto, le Mexique, Haïti et la Turquie.

Signé Sarah R. Champagne et Michel Huneault, et produit par l'équipe Web du *Devoir*, il marie textes et images pour offrir une lecture immersive et innovante, sur toutes les plateformes. Les autres médias nommés sont *Air Canada en Route*, *Châtelaine*, le *Globe and Mail* et *Today's Parent*.

Ces deux nominations s'ajoutent à deux récents prix que *Le Devoir* a gagnés à la Society for News Design le mois dernier. Notre nouveau magazine du week-end, *Le D*, et son cahier Lire ont chacun reçu un prix d'excellence pour la refonte graphique, pilotée par Lucie Lacava. Ce magazine et ce cahier, que vous découvrez depuis novembre dernier, sont le fruit du travail acharné de bien des personnes au sein du *Devoir*.

En tout, 106 candidatures soumises par 37 publications canadiennes ont été retenues dans 23 catégories. Les gagnants seront annoncés le 29 mai prochain.

Le Devoir

ÉLECTIONS

Nouvelle mouture pour le débat des chefs

AMÉLI PINEDA

Les Québécois pourront poser des questions en direct aux chefs des quatre principaux partis lors d'un grand débat qui sera diffusé simultanément par un important groupe de médias en septembre.

Pour la campagne électorale provinciale 2018, le traditionnel face à face organisé par Radio-Canada revêtira une nouvelle allure pour rejoindre un vaste public. L'échange de deux heures sera diffusé le jeudi 13 septembre à 20 h et prendra place au Studio 43 de la Maison de Radio-Canada.

Pour la première fois, grâce aux réseaux sociaux et aux stations régionales, les citoyens seront invités à poser des ques-

« Le débat des chefs constitue un moment clé dans une campagne électorale. Nous sommes fiers de l'offrir dans une formule qui place le citoyen et ses préoccupations au cœur de cet exercice démocratique essentiel », souligne Michel Cormier, directeur général de l'Information Radio-Canada.

Les citoyens pourront également soumettre leurs questions à l'avance. Les questions sélectionnées seront posées par Patrice Roy, qui animera le grand débat.

Celui-ci sera donc diffusé sur les plateformes numériques des journaux *Le Devoir*, *Métronews*, *Les Affaires*, *Huffington Post*, *La Presse*, de *La Presse canadienne*, de *Radio-Canada.ca*

ainsi qu'à la télévision sur les chaînes ICI Radio-Canada Télé, ICI RDI et Télé-Québec.

« Le regroupement des médias a également l'intention de consulter la population et des groupes de citoyens sur les thèmes du débat », mentionne M. Cormier, qui ajoute que d'autres détails concernant la formule seront annoncés à l'approche de l'événement.

Les politiciens croiseront également le fer le jeudi 20 septembre à 20 h lors du *Face à face Québec 2018* sur les ondes de TVA et de LCN qui sera animé par Pierre Bruneau.

Les Québécois doivent se rendre aux urnes le 1^{er} octobre 2018.

Le Devoir



DOSSIER DU SAMEDI

L'enfance à l'ère du #MoiAussi

Fellations dans la cour d'école, chantage et harcèlement sexuel au secondaire : la violence sexuelle contamine le monde de l'enfance. Au banc des accusés, l'accès généralisé à la pornographie. Un dossier-choc à lire samedi dans *Le Devoir*.

À LIRE DEMAIN

TEXTES
JESSICA NADEAU
ET MARCO FORTIER

PHOTOS
JACQUES NADEAU

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le nouvel antisémitisme

CHRISTIAN RIOUX
à Paris



En 1942, Mireille Knoll avait miraculeusement échappé à la rafle du Vél d'Hiv qui mena des milliers de juifs à la mort. Tragique ironie du sort, la voilà à 85 ans rattrapée par l'histoire. Son corps fut retrouvé le 23 mars dernier carbonisé et poignardé, victime de ce qui a toutes les apparences d'un crime antisémite. C'est du moins ce que soupçonnent les magistrats.

Si le caractère abject de cet assassinat devait être confirmé, il ne serait que le plus récent exemple de ce nouvel antisémitisme qui sévit en France. Un an plus tôt, c'est Sarah Halimi qui avait été assassinée à Belleville par un jeune musulman qui récitait des sourates du Coran. A ces meurtres, il faudrait en ajouter une dizaine d'autres en dix ans à peine.

C'est ce nouvel antisémitisme que dénonçait cette semaine un manifeste signé par 300 personnalités françaises. Rarement avait-on vu alignés des noms venus d'horizons aussi divers : de Charles Aznavour à Nicolas Sarkozy, en passant par Gérard Depardieu, Pascal Bruckner, Bertrand Delanoë et Jean-Pierre Raffarin. Le texte rédigé par l'ancien directeur de *Charlie Hebdo* Philippe Val a le mérite d'affirmer que si le vieil antisémitisme d'extrême droite n'a pas disparu, la France fait aujourd'hui face à un nouvel antisémitisme provenant principalement des populations musulmanes.

Selon les données du ministère de l'Intérieur, les Français juifs ont aujourd'hui vingt-cinq fois plus de risques d'être agressés que leurs concitoyens musulmans. Chacun est en mesure de constater que les banlieues majoritairement peuplées de musulmans sont massivement désertées par les populations juives qui y habitaient souvent depuis des décennies. Certaines communes de Seine-Saint-Denis qui comptaient plusieurs centaines de familles juives n'en comptent plus aujourd'hui que quelques dizaines. «Épuration ethnique à bas bruit au pays d'Émile Zola et de Clemenceau», tranchent les signataires.

Il faut savoir que cette «alya intérieure» touche la France au cœur, elle qui avait été le premier pays à accorder la citoyenneté aux Juifs à la Révolution. Un siècle plus tard, la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État avait scellé ce pacte laïque entre la République et ses citoyens de confession juive.

Il ne s'agit pas de désigner à l'opprobre tous les musulmans, mais de constater que règne dans une partie significative de ces populations un antisémitisme virulent. C'est ce que démontrent seize enquêtes réalisées en Europe depuis douze ans, rappelait dans *Le Monde* le professeur de l'Université de l'Indiana Gunter Jikeli, que *Le Devoir* avait d'ailleurs interviewé en 2016. L'une d'elles, faite en 2015, conclut que 49% des Français musulmans interrogés étaient d'accord avec au moins six des onze déclarations antisémites qui leur étaient présentées. Récemment, Angela Merkel n'avait-elle pas dénoncé récemment un «autre antisémitisme», cette fois «d'origine arabe»?

Si cette évidence continue à être niée sous prétexte de stigmatisation, elle commence à être reconnue chez les musulmans eux-mêmes. Dans *Le Monde*, trente imams dont il faut souligner le courage admettaient cette semaine qu'ils étaient totalement dépassés par le phénomène. Dans un texte d'une rare lucidité, ils qualifiaient la situation de «cancéreuse» et décrivaient rien de moins qu'«une anarchie religieuse gangrenant toute la société». Ainsi, appelaient-ils leurs coreligionnaires à résister à ce qu'ils désignaient comme une forme d'«orthodoxie de masse». Des mots qui n'ont rien de frivole.

Pourtant, les représentants du culte musulman se refusent toujours à chercher dans l'islam et ses textes fondateurs les causes de cet antisémitisme. C'est justement ce que les invitait à faire Philippe Val en demandant «que les versets du Coran appelant au meurtre et au châtiement des juifs, des chrétiens et des incroyants soient frappés de caducité par les autorités théologiques, comme le furent les incohérences de la Bible et l'antisémitisme catholique aboli par Vatican II».

C'est en effet en 1965, à la fin du concile, que l'Église avait définitivement lavé le peuple juif du vieux stéréotype qui faisait de lui le «peuple déicide». Un préjugé vieux de plusieurs siècles et qui justifia nombre de pogroms. Si le vieil antijudaïsme chrétien peut aujourd'hui être désigné comme tel au sein même de l'Église, pourquoi celui de l'islam devrait-il demeurer tabou?

Mais, il n'en va pas du Coran comme des Évangiles. Une grande partie du problème réside dans le fait que, même si l'on sait que la rédaction du livre s'est étalée sur environ deux siècles, celui-ci se présente comme un texte «incrée» simplement dicté par Dieu au prophète. Sans compter que l'islam, surtout dans sa forme sunnite, n'a pas d'autorité centrale. Difficile donc de réunir un concile où l'on pourrait aborder franchement la question comme l'exigerait l'urgence de la situation. Ajoutons que, tout au long des XIXe et XXe siècles, nombre de réformateurs ont échoué à rénover cette religion qui cherche aujourd'hui désespérément sa voie dans la modernité.

Au moins, le manifeste des 300 permet-il d'en parler franchement. Sans langue de bois ni fausses pudeurs. C'est déjà ça!



Des organismes ont parlé d'une seule voix pour réclamer du gouvernement du Québec qu'il fasse des gestes concrets pour contrer le harcèlement et les agressions sexuelles dans les écoles primaires et secondaires. Sur la photo, les représentantes de cette coalition : Dorothy Alexandre (Conseil des Montréalaises), Vicky Zoïs (Mouvement contre le viol et l'inceste), Lilia Goldfarb (Y des femmes de Montréal), Émilie Martinak (Maison d'Haïti), Mélanie Lemay (Québec contre les violences sexuelles).

AGRESSIONS SEXUELLES

Québec pressé de mieux protéger les jeunes

Les écoles primaires et secondaires doivent être mieux outillées, selon une coalition

AMÉLI PINEDA

Les agressions sexuelles dans les écoles primaires et secondaires sont loin d'être un phénomène «marginal», plaide une coalition d'organismes qui exhorte Québec à adopter une loi pour s'y attaquer.

«Il y a une grande banalisation qui existe dans les écoles. Les questions de harcèlement, de sexisme ordinaire, d'attouchements, surtout du côté des écoles primaires, ne sont pas prises au sérieux», a déploré Lilia Goldfarb, directrice des programmes du Y des femmes.

Jeudi, une coalition d'organismes a pressé le gouvernement du Québec d'agir, puisqu'à l'heure actuelle il n'y a rien qui oblige les établissements scolaires primaires et secondaires à se doter d'un protocole pour contrer les violences sexuelles. Du soutien financier est aussi demandé, puisqu'il est nécessaire non seulement de former les professeurs, mais aussi de compter sur des spécialistes.

Cette coalition a été créée après qu'un groupe d'adolescentes, âgées de 12 à 17 ans, a dénoncé les agressions subies à l'école.

Le Devoir rapportait le 30 mars que certaines ont même livré des témoignages troublants lors d'une séance des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). D'ailleurs, la CSDM a adopté mercredi une résolution demandant à Québec d'étendre sa stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles au réseau des commissions scolaires du Québec.

Si ce sont des adultes qui font cette sortie, c'est parce que les intervenantes veulent éviter

que ces jeunes subissent la pression d'une dénonciation publique.

Actuellement, a rappelé le groupe, les cas liés à des violences sexuelles sont — lorsque dénoncés — traités selon le protocole contre l'intimidation et la violence.

«Il faut faire la différence. De l'intimidation, ce n'est pas la même chose qu'un attouchement, que du sexting ou qu'un viol», a insisté M^{me} Martinak. «Ce n'est pas facile de dénoncer des cas d'agressions sexuelles et ça l'est encore moins lorsqu'on est adolescent.»

Les organismes estiment aussi que Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, adoptée récemment par Québec, ne doit pas se limiter aux établissements d'enseignement supérieur.

De jeunes victimes

D'après des données du ministère de la Sécurité publique, 66% des victimes d'agression sexuelle ont moins de 18 ans, rappelle le regroupement. Quant aux agresseurs, 20% sont mineurs. Dans une très grande majorité de cas — 85,6% —, les victimes mineures connaissent leur assaillant.

L'intervenante a rappelé que les agressions prennent plusieurs formes qu'il est parfois difficile de détecter. Les réseaux sociaux ne facilitent pas la tâche, puisque le partage d'images en un clic peut faire basculer la vie d'un enfant.

«On est en 2018, on doit arrêter de banaliser ces gestes quotidiens de harcèlement qui peuvent commencer par des mots, des commentaires sexuels ou encore des caresses aux seins et aux fesses, qui peuvent parfois se finir en

agression sexuelle et même en viol collectif», a fait valoir M^{me} Goldfarb.

Par ailleurs, plusieurs agressions se produisent à l'extérieur des murs scolaires, ont précisé les intervenantes. Cette semaine, la terrible histoire d'une adolescente de 13 ans, victime d'un viol collectif, a mis en lumière le phénomène de partage d'images. Selon le 98,5 FM, l'agression sexuelle en groupe a été filmée puis partagée sur les applications WhatsApp et Snapchat. Le viol collectif aurait eu lieu lors d'une fête privée dans un appartement de Montréal-Nord. Toujours selon le 98,5 FM, c'est le frère aîné de la victime qui aurait vu les images et reconnu sa sœur. Il aurait ensuite alerté leur père.

«Même si une agression ne se produit pas à l'école, elle a des répercussions au sein de l'établissement, notamment pour les traumatismes pour la victime, pour les rumeurs qui courent dans les cours d'école, les autres jeunes qui sont au courant, les témoins impuissants et déstabilisés», a souligné M^{me} Martinak, sans vouloir commenter de cas précis.

Mélanie Lemay, cofondatrice de Québec contre les violences sexuelles, a rappelé qu'une partie de la solution réside dans l'éducation sexuelle des jeunes.

«Il faut un protocole clair et uniforme dans toutes les écoles du Québec, qui rend justice aux victimes et qui assure la rééducation de l'agresseur puisque, effectivement, l'avenir de l'agresseur doit aussi faire partie de l'équation», a-t-elle souligné.

Le Devoir

ATTENTAT DE QUÉBEC

Un crime raciste, égoïste, mais pas terroriste, selon le psychiatre de la Couronne

ISABELLE PORTER
à Québec

La tuerie perpétrée par Alexandre Bissonnette est assurément un acte raciste, selon l'expert en psychiatrie légale présenté par la Couronne. Par contre, son geste n'a rien à voir selon lui avec le terrorisme.

«Ce crime-là est empreint de racisme, même si monsieur ne le voit pas», a expliqué au tribunal le psychiatre Gilles Chamberland, de l'Institut Pinel. Or, à son avis, il ne s'agit «absolument pas» de terrorisme.

«C'est trop égoïste pour que ce soit du terrorisme», a-t-il dit, en ajoutant qu'Alexandre Bissonnette n'a jamais eu la préoccupation de porter une cause ou de changer les choses. Ses gestes ont été faits «en fonction de lui» et «de ce qu'il avait besoin de faire pour lui».

L'expert en psychiatrie légale était invité par les procureurs de la Couronne à témoigner pour contrebalancer les expertises présentées plus tôt cette semaine par les experts des avocats de la défense.

Il a rencontré l'homme de 28 ans pendant quatre heures, mercredi après-midi, au centre de détention.

Contrairement à ses collègues psychiatres qui ont parlé pour la défense, le D^r Chamberland n'a pas voulu se prononcer sur les chances de réhabilitation d'Alexandre Bissonnette.

Il est tout simplement impossible de mesurer le risque que l'homme de 28 ans pourra représenter pour la société dans 25 ans, a expliqué le psychiatre.

Il croit en outre qu'en plus d'être «narcissique», Alexandre Bissonnette a ce qu'on appelle un «trouble de la personnalité limite», lequel se manifeste par une grande instabilité émotionnelle, des problèmes d'image de soi et des comportements autodestructeurs.

Certes, il est possible que le meurtrier profite de son séjour en prison pour travailler sur lui-même, en psychothérapie par exemple.

Mais il y a aussi un risque qu'il feigne de changer et manipule comme il l'a fait déjà en simulant une psychose. «Il va toujours persister un doute, dit le D^r Chamberland. Ces thérapies-là peuvent aussi être utilisées par des gens intelligents pour apprendre quoi dire, ajuster ses réponses en fonction des attentes des individus et se présenter sous un jour différent de ce qu'on est.»

Le témoignage de cet expert a clos les observations sur la peine, qui ont été particulière-

ment longues dans ce dossier en raison notamment du grand nombre de personnes appelées à témoigner.

Rappelons qu'Alexandre Bissonnette a déjà été condamné à un minimum de 25 ans de prison et que le débat judiciaire actuel porte sur la durée totale de sa peine, qui peut théoriquement s'étendre sur 150 ans.

La plus longue peine jamais infligée au Canada a été de 75 ans sans possibilité de libération pour Justin Bourque. En 2015, l'homme avait abattu trois policiers à Moncton.

Une sentence à l'automne

Dans le cas d'Alexandre Bissonnette, il faudra attendre au moins jusqu'à septembre pour qu'une sentence soit prononcée, a indiqué jeudi le juge François Huot.

En effet, la défense veut plaider que l'article du Code criminel permettant des peines de prison à vie cumulées pour plusieurs meurtres est inconstitutionnel. Le juge devra donc trancher cette question avant de se prononcer sur la peine. Il s'attend à pouvoir entendre les arguments des deux parties en juin.

Le Devoir

ACTUALITÉS

La CAQ refuse d'être étiquetée comme « parti de droite »

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a brandi jeudi la menace d'un réseau de santé à deux vitesses, dans lequel les moins nantis pâtiraient, advenant une victoire électorale de la Coalition avenir Québec le 1^{er} octobre prochain. « C'est un parti très à droite, qui a recruté un candidat qui s'appelle Youri Chassin [ex-économiste à l'Institut économique de Montréal], dont les écrits historiques sont en faveur [d'une privatisation de] la santé », a-t-il déclaré durant la période des questions. Mercredi, Philippe Couillard avait accusé son principal adversaire de se camper avec M. Chassin à l'« extrême droite » du spectre politique. Le député caquiste Jean-François Roberge a nié que sa formation politique proposait « une droite dure » comme l'a aussi indiqué Philippe Couillard mercredi. La CAQ veut « réinvestir massivement » dans les « services publics » à commencer par ceux en éducation. « Est-ce que c'est de l'extrême droite? Je ne pense pas. »

Le Devoir

Québec veut reporter les élections scolaires en 2020

Québec — Le gouvernement Couillard propose de reporter en 2020 les élections scolaires prévues pour l'automne prochain. Un scrutin scolaire coûte environ 13 millions de dollars, a précisé le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, alors que le taux de participation est notablement insignifiant. M. Proulx fait d'abord valoir comme argument que les élections scolaires de l'automne auraient lieu tout juste après les élections provinciales, ce qui pose problème, notamment un défi logistique au Directeur général des élections (DGEQ). Également, un report pourrait donner assez de temps au DGEQ pour lui permettre d'introduire un mécanisme de vote électronique, afin d'augmenter le taux de participation au scrutin scolaire.

La Presse canadienne

Une ligne 221 pour le Grand Montréal

Après le service Web 211, disponible depuis janvier, la ligne téléphonique 211 est désormais accessible dans la région métropolitaine. Ce service d'aide permet d'orienter les citoyens vers les organismes communautaires et publics en fonction de leurs besoins. Piloté par le Centre de référence du Grand Montréal en collaboration avec Centraide du Grand Montréal, le projet a reçu une aide financière de la Communauté métropolitaine de Montréal qui regroupe les 82 villes de la région. Le service 211 était déjà implanté depuis dix ans ailleurs au Québec, notamment dans la région de la capitale nationale.

Le Devoir

INFRASTRUCTURES

Moins de voitures sur la Sainte-Catherine

L'administration Plante élimine une voie de circulation et 144 places de stationnement

JEANNE CORRIVEAU

Une fois réaménagée, la rue Sainte-Catherine Ouest fera davantage de place aux piétons et moins aux voitures. La nouvelle mouture du projet, présentée par la mairesse Valérie Plante jeudi, réduira à une voie la circulation automobile et fera disparaître 144 espaces de stationnement.

Projet Montréal a révisé le projet qu'avait présenté l'ancien maire Denis Coderre en mai 2015. « Cette rue-là, on la refait pour minimum les cinquante prochaines années. Si une artère commerciale veut se démarquer et se retrouver dans les guides touristiques, il ne faut pas le statu quo », a expliqué la mairesse Plante.

« Les consultations publiques ont montré que la population voulait un parcours déambulateur, du verdissement et une expérience piétonne. Et c'est exactement ce qu'on leur offre: de l'audace et on a mis le statu quo aux poubelles. »

Des trottoirs plus larges

Rappelons que le projet de l'ancienne administration maintenait les deux voies de circulation actuelles et prévoyait des espaces de stationnement qui pouvaient disparaître si la tenue d'événements spéciaux l'exigeait.

L'administration Plante a toutefois décidé de retirer une voie de circulation et d'en réserver une autre pour les livraisons dans le cadre de la phase 1 du projet qui s'attardera au tronçon situé entre les rues De Bleury et Mansfield.

La chaussée s'étendra sur 6,2 m et les trottoirs seront élargis à 6,5 m en moyenne. Les 144 cases de stationnement en bordure de rue disparaîtront, mais l'information sur les places disponibles aux alentours sera améliorée, a-t-on assuré.

La Ville croit que le retrait d'une voie de circulation aura des impacts mineurs sur les autres rues, dont Sherbrooke. Une des voies de la rue Sainte-Catherine est souvent entravée par des véhicules de livraison à l'heure actuelle, a-t-on fait remarquer.

De plus, on estime que 70% des clients des commerces se rendent déjà sur la rue Sainte-



MAQUETTES PROVENCHER ROY

La Ville de Montréal a décidé de retirer une voie de circulation et d'en réserver une autre pour les livraisons.

Catherine en transport collectif ou actif.

Le nouveau mobilier urbain sera dessiné par Michel Dallaire et la rue sera verdie. Les arbres seront mieux traités avec des fosses plus grandes, a-t-on précisé.

Le projet prévoit aussi la rénovation du square Dorchester cette année et celle du square Phillips à partir de 2020. Les travaux de la phase 1 du projet, estimés à 123 millions, se termineront en 2021.

Un segment de la rue McGill College, entre la rue Sherbrooke et la place Ville-Marie, sera piétonnisé pour permettre la création d'une place publique qui aura une superficie trois fois supérieure à celle de la place Jacques-Cartier. Les travaux devraient commencer en 2022.

La Ville réserve un montant de 4,9 millions pour des mesures destinées aux commerçants, comme des activités d'animation et des subventions à la rénovation.

L'administration Coderre souhaitait la construction de trottoirs chauffants, mais l'équipe de Valérie Plante a écarté cette idée il y a quelques

mois, estimant que cette option était trop coûteuse. La mairesse a souligné que ces trottoirs auraient nécessité un investissement de 20 millions et qu'il aurait fallu aussi chauffer la chaussée aux intersections.

Lors de phases subséquentes, Montréal entend rénover la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Atwater. Rappelons que la Ville doit effectuer des travaux majeurs pour remplacer les infrastructures souterraines qui, dans certains cas, sont centenaires.

Manque d'audace?

Le chef de l'opposition a exprimé des réserves quant au projet de l'administration.

« Il n'y a vraiment rien d'audacieux dans ce qui a été présenté aujourd'hui », a indiqué le chef d'Ensemble Montréal, Lionel Perez, en soulignant que le projet de l'administration précédente proposait un concept plus flexible en matière de stationnement: « Pour nous, c'est un pari risqué. On sait à quel point le commerce de détail est fragile. »

Lionel Perez a aussi déploré que l'administration ait évacué l'idée des trottoirs chauffants.



Le projet prévoit la rénovation du square Dorchester cette année et celle du square Phillips (ci-haut) à partir de 2020.

« On aurait démontré que Montréal est unique en Amérique du Nord », a-t-il insisté.

Le projet plaît toutefois à André Poulin, directeur général de Destination Centre-ville, qui regroupe les commerçants et les gens d'affaires.

« Ce qu'on voit là, c'est emballant, c'est attractif », a-t-il

commenté. Il dit avoir particulièrement apprécié la place accrue accordée aux piétons, l'aménagement d'une voie pour les livraisons, ce qui devrait améliorer la fluidité de la circulation, et les mesures de verdissement.

Le Devoir

MONTRÉAL

Hadrien Parizeau est expulsé de son parti

JEANNE CORRIVEAU

Expulsé de son parti par le chef d'Ensemble Montréal jeudi, le conseiller Hadrien Parizeau siègera comme indépendant jusqu'à la prochaine élection. Il s'explique mal la décision abrupte du chef de l'opposition de lui montrer la porte.

Hadrien Parizeau avait été élu le 5 novembre dernier comme conseiller dans le district de Saint-Sulpice avec l'Équipe Denis Coderre, devenue Ensemble Montréal après la défaite de l'ex-maire.

En février dernier, la mairesse Valérie Plante l'avait invité à siéger au comité exécutif pour s'occuper des dossiers de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il était demeuré un sein d'Ensemble Montréal sans toutefois participer aux réunions du caucus.

M. Parizeau relate avoir reçu un appel du chef d'Ensemble Montréal, Lionel Perez, jeudi matin: « Ça été un appel excessivement court — une trentaine de secondes — pour me dire qu'il m'excluait du caucus et du parti politique. [...] M. Perez fait aujourd'hui le choix de la partisanerie. Je trouve ça un peu triste. »

La mairesse étonnée

Lionel Perez soutient que sa décision n'est pas liée au fait qu'Hadrien Parizeau siège au

comité exécutif et qu'il comprend l'obligation de celui-ci d'être solidaire de l'administration. Mais il est demeuré vague sur les raisons qui ont motivé sa décision.

« Au cours des deux derniers mois, j'ai eu la chance de parler régulièrement avec M. Parizeau », a-t-il dit. « À la suite de discussions et de rencontres, je peux constater qu'il n'y avait pas une véritable volonté de poursuivre cet engagement auprès d'Ensemble Montréal. Je pense qu'il vaut mieux éviter de faire semblant. »

M. Parizeau affirme qu'il n'a jamais eu de divergences avec Ensemble Montréal outre la fois où il a voté contre une motion de l'opposition sur le cannabis en décembre dernier.

De son côté, la mairesse Valérie Plante s'est étonnée du geste du chef de l'opposition. « À ce que je sais, il [Hadrien Parizeau] fait un excellent travail. En tout cas, moi, je suis très contente du travail qu'il fait au sein du comité exécutif. »

M. Parizeau, qui est le petit-fils de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, siègera désormais comme indépendant, et ce, jusqu'aux élections de novembre 2021.

« Je vais tenir ma parole parce que c'est important pour les citoyens de mon district. » Il affirme ne pas avoir été approché pour intégrer Projet Montréal.

Le Devoir

Tout au long de l'année, votre camelot livre votre journal

quelles que soient les conditions!

Remerciez-le d'être au rendez-vous tous les matins. **LE DEVOIR**

Service à la clientèle : 514 985-3355

Cahier spécial
À lire demain

LE DEVOIR

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Hadrien Parizeau siège au comité exécutif depuis février à l'invitation de la mairesse Valérie Plante.

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cette Initiative interdisciplinaire en infection et immunité de McGill regroupera 250 chercheurs de l'Université McGill et de l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill.

MÉDECINE

Un don de 15 millions à McGill

Un projet visera à accélérer la recherche sur les maladies infectieuses

PAULINE GRAVEL

Un grand projet de recherche collaboratif visant à accélérer la lutte contre les maladies infectieuses et autres pathologies du système immunitaire prend forme à l'Université McGill grâce à un don de 15 millions de dollars offert par la Fondation privée Doggone.

Cette Initiative interdisciplinaire en infection et immunité de McGill regroupera 250 chercheurs de l'Université McGill et de l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Des ingénieurs, des biologistes, des chimistes, des microbiologistes, des épidémiologistes, des cliniciens chercheurs et des spécialistes de l'implantation des soins au sein des populations vulnérables et plus difficilement accessibles travailleront en étroite collaboration, a souligné le directeur de ce grand projet, le Dr Don Sheppard, professeur de microbiologie et d'immunologie à l'Université McGill et directeur de la Division des maladies infectieuses au CUSM. « Les chercheurs de différentes disciplines ont l'habitude de travailler dans des unités de recherche distinctes, des institutions séparées et selon des traditions spécifiques à

L'œuvre d'une Montréalaise

La fondation Doggone a été créée en 2011 par Elspeth McConnell, une Montréalaise qui a travaillé comme journaliste pour le groupe de *Montreal Star* avant d'épouser John Griffith McConnell, un des fils du riche financier John Wilson McConnell qui fut probablement le premier philanthrope au pays.

chaque domaine. Mais si ces différents experts travaillent en équipe, ils seront beaucoup plus efficaces. L'initiative va encourager cette façon de faire », a expliqué le Dr Sheppard.

Subventions

Ainsi, l'Initiative offrira des subventions à des équipes réunissant un universitaire effectuant de la recherche fondamentale et un clinicien.

« Chaque équipe sera invitée à présenter son projet et à en défendre la pertinence devant un comité formé de quatre personnes de la société civile. Nous accorderons une subven-

tion pour 18 mois aux équipes sélectionnées, ce qui leur permettra de recueillir des résultats préliminaires qui seront susceptibles de convaincre les agences de financement fédérales et provinciales de leur accorder des subventions », a précisé le Dr Sheppard.

Le don servira aussi à contribuer aux fonds de contrepartie que les équipes de grands projets de recherche doivent trouver auprès d'entreprises ou de fondations philanthropiques pour être admissibles aux compétitions des agences de financement.

Axes de recherche

Cette recherche collaborative visera à mieux comprendre d'un point de vue fondamental le fonctionnement du système immunitaire, à mettre au point des méthodes diagnostiques, des traitements, et à trouver des stratégies permettant de rendre ces nouvelles approches accessibles aux populations vulnérables.

« Les taux de tuberculose au sein des populations autochtones du nord du Canada sont aussi élevés que dans les pays en développement. Une telle situation est tout à fait inacceptable, alors que nous sommes en processus de réconciliation

avec ces populations », fait remarquer le Dr Sheppard.

L'Initiative s'attaquera à la résistance aux antibiotiques, ainsi qu'à toutes les pathologies mettant en jeu le système immunitaire, dont les infections émergentes, comme la maladie de Lyme et celles causées par le virus Zika et le virus Ebola.

« En manipulant le système immunitaire, on peut non seulement s'attaquer aux maladies infectieuses et aux maladies auto-immunes, mais aussi au cancer », a souligné le Dr Sheppard. « Au cours des dix dernières années, l'immunothérapie a permis de guérir certains cancers. On a diagnostiqué un mélanome métastatique de stade 4 à mon père. On lui a administré deux doses d'une thérapie immunologique qui ont renforcé la force de frappe de son système immunitaire contre la tumeur. Sans qu'aucune chimiothérapie ou radiothérapie soit administrée, sa tumeur a disparu. »

« Quand on stimule le système immunitaire contre la tumeur, on risque toutefois que celui-ci s'attaque à toutes les cellules du corps. L'immunothérapie en est encore à ses balbutiements. Mais elle est extrêmement prometteuse. »

Le Devoir

SOCIÉTÉ

Les incidents entre groupes ethniques sont en hausse dans les écoles

MARIE-MICHÈLE SIOUI
Correspondante parlementaire à Québec

5,4 %

Pourcentage des élèves du primaire qui ont reçu des insultes ou des menaces par cellulaire ou texto « une ou deux fois par année », comparativement à 4,3% en 2013

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a convenu jeudi que le « climat » actuel peut susciter davantage de conflits entre les groupes ethniques dans les écoles, comme l'a constaté une équipe de chercheurs de l'Université Laval qui s'est intéressée à la violence dans les établissements scolaires du Québec.

« Je pense que c'est clair, vous n'avez qu'à regarder l'actualité », a-t-il reconnu. Cela dit, « nos enfants sont les mieux placés pour atténuer ces différences », a-t-il ajouté. « Les enfants n'ont pas ce type d'idées préconçues, sauf si quelqu'un leur met dans la tête quand ils sont très jeunes. »

L'Enquête sur la violence dans les écoles québécoises, menée par des chercheurs de l'Université Laval, fait état d'une baisse généralisée de la violence dans les écoles, mais dégage également une tendance haussière dans le nombre de conflits entre groupes ethniques, tant au primaire qu'au secondaire.

En 2013, un élève du secondaire voyait ainsi en moyenne, dans une année, 1,9 conflit entre groupes ethniques. Cette moyenne est passée à 2,6 en 2017. Au primaire, un élève était témoin en 2013 de 2,3 conflits entre groupes ethniques par année en moyenne. En 2017, c'était 3,4.

Ambiance politique

L'Assemblée nationale est le théâtre ces dernières semaines d'une escalade verbale entre les élus, qui s'accusent tantôt de prôner le « nationalisme ethnique », tantôt d'alimenter le « populisme » ou de flirter avec « l'extrême droite ».

Le ministre Proulx a reconnu que l'acerbité des échanges peut contribuer à la situation observée dans les écoles. « Je ne pense pas que nous sommes responsables de ce qui se passe dans les écoles, a-t-il néanmoins souligné. Je pense qu'on contribue, oui, à l'environnement et à ce qui se passe dans les écoles. En même temps, je pense que certains de nos débats sont faits assez sereinement. »

Plus d'agressions par textos

L'étude permet en outre de constater une hausse des com-

portements d'agressions liés à l'utilisation des nouvelles technologies.

En 2017, 5,4% des élèves du primaire avaient ainsi reçu des insultes ou des menaces par cellulaire ou texto « une ou deux fois par année », comparativement à 4,3% en 2013. La même année, 1,2% de ces enfants avaient reçu ce type d'insultes deux ou trois fois par mois, et parfois plus souvent.

Les jeunes de 4^e, 5^e et 6^e années possédaient d'ailleurs un appareil pouvant envoyer des textos dans une proportion de 79,4% en 2017, par rapport à 61% en 2013.

Au secondaire, presque tous les élèves (92,2%) possédaient en 2017 un appareil leur permettant d'envoyer des textos. En 2013, ils étaient 75,9% à pouvoir en dire autant.

La proportion d'élèves du secondaire ayant reçu des insultes ou des menaces par cellulaire ou texto n'a pas été rapportée par les chercheurs puisqu'elle n'a pas subi de variation importante.

Fait à noter: l'enquête fait état d'une carence généralisée dans la formation des enseignants en matière de prévention et de gestion de la violence.

En 2017, environ 80% des enseignants du primaire et au secondaire ont dit n'avoir reçu aucune formation de ce type au cours de leurs études. Une fois sur le marché du travail, 52% et 69% des enseignants du primaire et du secondaire, respectivement, ont déclaré ne pas avoir profité de formation continue.

L'enquête a été réalisée auprès de 24 000 élèves du primaire et du secondaire, de 3700 parents et de 1600 membres du personnel de 84 établissements scolaires, qui se sont portés volontaires pour y participer. Elle a été financée par le ministère de l'Éducation.

Le Devoir

OTTAWA

Pensionnats autochtones: quasi-unanimité aux Communes pour réclamer des excuses au pape

LINA DIB
à Ottawa

Le préluce à une journée de débat parlementaire sur une demande d'excuses du pape François pour les pensionnats autochtones s'est fait dans l'émotion et les pleurs. Le débat, lui, a offert une quasi-unanimité, chose rare aux Communes, les voix dissidentes se faisant discrètes.

Des survivants d'un pensionnat autochtone, l'établissement ontarien Sainte-Anne, se sont présentés au foyer de la Chambre des communes, jeudi matin, pour insister sur l'importance de ces excuses pour eux. Leurs discours ont été ponctués de larmes.

« L'argent ne pourra jamais effacer mes cicatrices », a lancé dans un sanglot Angela Shishesh. « Mais ce qui me reconforterait, c'est que l'Église demande pardon », a-t-elle ajouté, avant de se diriger avec ses compagnons vers les tribunes du public d'où elle a assisté au débat de la motion présentée par le Nouveau Parti démocratique (NPD).

La motion invite le pape François à présenter ses excuses pour les sévices subis par les enfants autochtones dans les pensionnats gérés par des insti-

tutions catholiques. Peu avant Pâques, les évêques catholiques canadiens ont fait savoir que le pape ne présenterait pas, pour l'instant, pareilles excuses.

Le NPD a décidé d'en appeler directement au pape. La motion, débattue jeudi, sera soumise au vote mardi après-midi.

Peu avant Pâques, les évêques catholiques canadiens ont fait savoir que le pape ne présenterait pas, pour l'instant, pareilles excuses

Illustrant la difficulté de l'exercice, le député Romeo Saganash a assisté au débat sans y prendre part. « Lorsqu'on demande à des survivants de pensionnats de raconter leur expérience, de raconter leur histoire — 10 ans de tristesse et de mauvais souvenirs dans mon cas —, c'est les inviter à revivre leurs traumatismes. Alors, je ne ferai pas ça aujourd'hui. » C'est son collègue Charlie Angus qui a entamé le débat, une plume d'aigle à la main, en qualifiant les pensionnats de « camps de la mort ».

Le gouvernement libéral a rapidement signifié qu'il appuiera la motion.

« Notre gouvernement souhaite prendre cette occasion pour démontrer que la réconciliation n'est pas une question partisane », a déclaré le ministre des Relations Couronne-Autochtones, Carolyn Bennett, lorsqu'elle a pris la parole aux Communes.

Les conservateurs, cependant, sont divisés sur la question. La semaine dernière, certains d'entre eux déclaraient que le Parlement n'a pas à s'immiscer dans les affaires des institutions religieuses. Mais ceux-là n'ont pas pris la parole durant le débat.

« Nous avons seulement quatre places d'orateurs », a justifié Cathy McLeod, la responsable du dossier dans

les rangs conservateurs. La députée et ses trois collègues se sont exprimés pour la motion.

Le chef du Parti conservateur, Andrew Scheer, n'a pas l'intention de participer à ce vote, étant occupé ailleurs, selon son bureau, qui renvoie à une de ses déclarations antérieures.

« Je pense que tout groupe ou institution qui a joué un rôle significatif [dans les pensionnats] devrait faire ce qu'il faut et nous aider à tourner la page », avait dit M. Scheer le 28 mars dernier, alors qu'on apprenait que le pape ne présenterait pas des excuses.

Andrew Scheer permet à ses troupes un vote libre sur la motion.

La Presse canadienne

Abandon des accusations contre des pilotes ivres

Londres — Les procureurs britanniques ont abandonné les accusations qui pesaient contre deux pilotes canadiens d'Air Transat pour s'être préparés à prendre les commandes d'un vol commercial alors qu'ils étaient en état d'ébriété, après que leurs échantillons sanguins eurent été détruits par erreur dans une prison écossaise. Aucune action en justice ne sera ainsi exercée contre Imran Syed, âgé de 39 ans, et Jean-François Perreault, âgé de 41 ans, ont précisé les procureurs.

Associated Press

CPE: le PQ propose un tarif universel

Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, et sa vice-chef, Véronique Hivon, ont présenté les grandes lignes de leur plateforme en éducation et en petite enfance, jeudi, dans laquelle ils promettent de ramener la contribution universelle des services de garde à huit dollars pour un premier enfant. De plus, ils entendent réduire à quatre dollars le tarif quotidien pour un deuxième enfant et offrir la gratuité pour les suivants ainsi que pour tous les enfants des ménages dont le revenu annuel est inférieur à 34 000 dollars.

La Presse canadienne

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2018-04-25

649	10 14 15	06 compl.	16 25 35	22 compl.
	16 40 46		43 44 49	

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 53629427-01

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

Extra 0409080

Ce soir, 50 MILLIONS \$* + 2 LOTS DE 1 MILLION \$* (APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

« Il faut assécher le terrorisme à la racine », dit Macron

Le président français appelle à la coopération internationale pour priver les mouvements djihadistes de fonds

MICHEL MOUTOT
à Paris

Le président français, Emmanuel Macron, a appelé jeudi à Paris, au terme de deux jours de travaux, les participants internationaux à la conférence No Money for Terror sur le financement du terrorisme à mieux coopérer pour priver les mouvements djihadistes de fonds et de moyens d'opérer.

« Nos ennemis s'infiltrèrent au cœur de nos sociétés. Ils utilisent toutes les formes contemporaines de financement. Il nous faut franchir une nouvelle étape dans la lutte contre Daech [acronyme arabe de l'État islamique] et al-Qaïda », a lancé, dans la grande salle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le chef de l'État.

« Il faut assécher le terrorisme à la racine: il se nourrit des trafics d'êtres humains, de drogues ou d'armes. Il y a toujours un sous-jacent économique. Pour être efficaces, nous devons prendre l'engagement de la transparence et de la mobilisation », a-t-il ajouté.

Le chef de l'État français s'est félicité que les quelque 80 ministres présents, représentant 72 pays, aient « parachevé un Agenda de Paris avec une liste d'engagements forts: le partage de renseignements, la lutte contre l'anonymat des transactions, l'identification des sources de financement, l'anticipation du détournement des nouveaux instruments financiers, l'engagement collectif vis-à-vis des pays vulnérables ou défaillants ».

Emmanuel Macron a baptisé « Coalition de Paris » la réunion de ces 72 pays signataires d'une déclaration commune et a annoncé que l'Australie « avait accepté d'organiser la prochaine réunion de cette coalition » en 2019.

Filières multiples

L'offensive contre les bases du groupe EI par la coalition internationale ayant été annoncée des mois à l'avance, le groupe a eu tout le temps de mettre en place des filières fi-

nancières clandestines multiples, dans une région où les trafics ont toujours été florissants, soulignent les experts.

Jeudi après-midi, la conférence s'est ouverte sur un exposé de Peter Neumann, directeur de l'International Center for the Study of Radicalisation du King's College de Londres, auteur en août d'une étude remarquée intitulée « Don't follow the money » (ne suivez pas l'argent), dans laquelle il estimait que « la guerre au financement du terrorisme telle qu'elle est menée depuis 2001 a souvent été coûteuse et improductive ».

Les enquêteurs et les services antiterroristes du monde entier ont été au cours des dernières années confrontés à des attentats ou à des tentatives d'attentats, surnommés « terrorisme low cost », qui ont mobilisé de très petites sommes d'argent, difficiles voire impossibles à tracer et à repérer à l'avance.

En janvier 2015, une chercheuse norvégienne, Emilie Ofstedal, a étudié pour le compte du Norwegian Defense Research Establishment (FFI) 40 cellules terroristes qui ont, entre 1994 et 2013, organisé ou tenté d'organiser des attentats en Europe.

Le résultat est que dans les trois quarts des cas, le montant des sommes en jeu pour l'organisation des attaques n'a pas dépassé 10 000 dollars.

Jeudi matin, le procureur de Paris, François Molins, a révélé qu'un total de 416 donateurs ayant participé au financement du groupe État islamique avaient été identifiés en France. Il s'est alarmé d'un « micro-financement » du terrorisme alimenté par des sommes « modiques mais en nombre important ».

Interrogé sur le coût des attaques djihadistes de 2015 en France, le magistrat a estimé que « les terroristes ont eu besoin de 25 000 euros pour organiser les attentats de janvier 2015 [contre le journal *Charlie Hebdo* et le supermarché *Hyper Cacher*] et 80 000 pour ceux du 13 novembre » 2015 à Paris et à Saint-Denis (130 morts).

Agence France-Presse



Une veillée aux chandelles, mercredi soir. Le dernier bilan fait état de 34 morts, en majorité des étudiants, en une semaine de manifestations violentes.

NICARAGUA

Ras-le-bol collectif à l'égard d'Ortega

Managua — L'ouverture d'un dialogue national sous l'égide de l'Église restait en suspens jeudi au Nicaragua, où les manifestations se poursuivent pour exiger le départ du président Daniel Ortega, qui fait face à une vague de colère inédite avec 34 morts en une semaine.

Après une pause d'un jour à peine, les marches ont repris mercredi soir dans la capitale Managua et le reste du pays.

Des veillées d'étudiants ont été organisées afin de demander justice pour les personnes tuées et détenues lors de ces manifestations d'une rare violence.

La contestation, lancée au départ par les étudiants contre une réforme des retraites, est rapidement devenue une mobilisation générale pour dénoncer la confiscation du pouvoir par le président Ortega, et de nouvelles mobilisations étaient prévues jeudi.

Parallèlement, le parti sandiniste au pouvoir appelle à un rassemblement de soutien au chef de l'État, un ex-guérillero de 72 ans déjà à la tête du pays de 1979 à 1990 puis redevenu président en 2007.

Dans ce pays d'Amérique centrale, l'un des plus pauvres

du continent, la population a exprimé ces derniers jours son exaspération face à ses conditions de vie toujours plus difficiles, dénonçant notamment le manque de liberté d'expression.

Mais le zèle des forces de l'ordre devant ces manifestations a vite inquiété la communauté internationale: l'Union européenne, les États-Unis et le Vatican ont critiqué la force excessive utilisée par la police. L'ONU a dit soupçonner de possibles « exécutions illégales ».

Le zèle des forces de l'ordre devant ces manifestations a vite inquiété la communauté internationale

Le dernier bilan du Centre nicaraguayen des droits de l'homme (Cenidh) fait état de 34 morts, en majorité des étudiants, mais aussi deux policiers et un caméraman abattu en plein reportage.

Mercredi soir, les manifestants réclamaient à grands cris la « liberté » et exigeaient « qu'ils s'en aillent », en référence au président Ortega et à son épouse et vice-présidente, Rosario Murillo.

Méfiance

« Ces jeunes ont réussi quelque chose que nous, les générations d'avant, n'avons pas réussi, c'est-à-dire ne plus avoir peur de Daniel Ortega et de Rosario Murillo », a déclaré à l'AFP Francisco Fonseca, commerçant de 36 ans, venu manifester.

La peur « a disparu au Nicaragua, et la vie de ces étudiants n'aura pas été donnée pour rien, ce sont des héros, des gamins tout jeunes qui ont donné leur vie pour la liberté », a-t-il ajouté.

L'archevêque de Managua, Leopoldo Brenes, a accepté de servir de « médiateur et témoin » du dialogue, insistant pour que le gouvernement

« évite tout acte de violence ». Le puissant Conseil supérieur des entreprises privées (Cosep) s'est dit lui aussi prêt à discuter avec l'exécutif, mais exige que le dialogue serve aussi à envisager des réformes pour plus de démocratie dans le pays.

Jeudi, le président Ortega, qui avait lui-même appelé à un dialogue, n'avait pas encore donné ni les détails ni le nom des participants à ces discussions.

Et parmi les manifestants,

la méfiance reste de mise: « S'il n'y a pas de garanties, il n'y a pas de dialogue, parce que nos morts ne se négocient pas », affirmaient mercredi plusieurs jeunes participants à une veillée.

Car ces derniers jours, les témoignages de mauvais traitements et de tortures des manifestants se sont multipliés: le gouvernement a commis « une violation massive des droits de la personne lors des manifestations, y compris la mise à mort et la torture des jeunes pour décourager leur mobilisation », a affirmé à l'AFP Vilma Nunez, directrice du Cenidh.

Des jeunes emprisonnés lors des manifestations ont raconté avoir été battus par des policiers. « Nous avons été torturés [...] Plus nous pleurons, plus nous étions battus », a témoigné l'un d'entre eux, Gilbert Altamirano.

Si le président a joué l'apaisement en libérant mardi et mercredi des dizaines de manifestants interpellés, leur état à la sortie de prison était très préoccupant: têtes rasées, certains sans chaussures, voire à moitié nus.

Agence France-Presse

LES PETITES ANNONCES & AVIS DE DÉCÈS

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

307

LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 www.bonheurdoccasion.com

355

BAZARS ET VENTES DE GARAGE

BAZAR 2018 - BAZAR EN FÊTE! Coup de pouce jeunesse, samedi 28 avril 9h-16h, de tout à petits prix... Encan 14h : spectacles, laissez-passer... 1121 av. Salk, Mt-Nord, 514-321-8054

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

Un don d'espoir pour la vie ARMEE DU SAUT www.ArmeduSaut.ca 1-877-488-4222

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR Le Mémorial 1575, rue Du Havre, bureau 107, Montréal, Qc H3K 2J4 Tél: 514 525-1149 Téléc: 514 525-7999 décès@lememorial.com Le mémorial



Albertine Bériault « Betty » (née Pélouin) 1924 - 2018

À Montréal, le 17 avril 2018, est décédée, à l'âge de 94 ans, Mme Albertine (Betty) Bériault, née Pélouin, épouse de feu le juge Maurice Bériault.

Elle laisse dans le deuil son fils Jean (Sylvie Massicotte), ses filles Nicole (Patrick Perrot), Monique (Claude Goyette) et ses petits-enfants, Geneviève, François et Jean-Yves ainsi que sa soeur Victoria et ses neveux et nièces.

En plus de bien secondar son mari qui a souvent témoigné du rôle important de son épouse, elle a mené diverses activités comme bénévole, notamment à la Chambre de Commerce de Montréal où, dans les années 70, elle s'occupait de l'accueil des conférenciers.

Ses partenaires de bridge et de golf à la Vallée du Richelieu et à Rosemère se souviendront de Betty comme d'une personne agréable, avenante et souriante. La famille recevra les témoignages de sympathie le samedi 28 avril de 13h à 16h au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges

Dignité

4525, ch. de la Côte-des-Neiges

Montréal, Qc, H3V 1E7, 514 342-8000

www.dignitequebec.com

Une liturgie de la Parole aura lieu à 16h.

Les messages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer ou à tout autre organisme de recherche médicale.

La famille tient à remercier le personnel du CHSLD Vigi Mont-Royal, notamment Cinnamon, James et Michel.

GOUVERNEMENT TRUMP

Ronny Jackson retire sa candidature, Scott Pruitt s'explique sur son train de vie

CYRIL JULIEN
à Washington

Mauvaise journée pour les hommes de Donald Trump: Ronny Jackson, le médecin militaire de la Maison-Blanche, a retiré jeudi sa candidature au ministère des Anciens Combattants après des révélations embarrassantes, tandis que le ministre de l'Environnement, Scott Pruitt, a dû s'expliquer au Congrès sur un scandale de dépenses excessives et illégales.

« Même si je serai toujours reconnaissant envers président Trump pour la confiance placée en moi en me donnant cette chance, je retire avec regret ma nomination au poste de ministre des Anciens Combattants », a déclaré dans un communiqué l'amiral Jackson, ébranlé par des soupçons sur son comportement au travail et en dehors, révélés par un rapport de l'opposition démocrate.

Le Sénat avait reporté mardi une audience pour sa confirmation, qui devait intervenir un mois après sa nomination, faite sur Twitter, par le président américain.

La Maison-Blanche a plusieurs fois été épinglée pour avoir fait des annonces ministérielles sans vérifier les antécédents des candidats, notamment concernant des conflits d'intérêts ou des questions d'éthique. Des personnes sé-

lectionnées pour le ministère du Travail ou le secrétariat à l'Armée et la Marine ont ainsi déjà jeté l'éponge avant leur audition au Sénat.

Quant au chef de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), Scott Pruitt, il a notamment dû justifier devant une commission parlementaire les 43 000 dollars dépensés sans l'accord du Congrès — un acte illégal — pour installer une cabine téléphonique insonorisée dans son bureau.

M. Pruitt, un défenseur des industries fossiles, a invoqué des impératifs de sécurité et a rendu son équipe responsable des irrégularités.

Son explication n'a pas convaincu certains parlementaires. « Vous avez mis en cause de manière répétée votre chef de cabinet, votre conseiller juridique, des responsables de l'Agence, nous avons des inquiétudes réelles sur ce qu'il se passe », a jugé le démocrate Ben Lujan.

Ronny Jackson, pour sa part, était accusé de surprescription de médicaments au sein de l'armée ainsi qu'à la Maison-Blanche, mais également d'avoir instauré un environnement professionnel hostile et d'avoir été aux prises avec une consommation excessive d'alcool. Il aurait notamment été victime d'un accident de la route au volant d'un

Pompeo investi secrétaire d'État

Washington — À peine investi, le nouveau chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo s'est envolé pour une réunion de l'OTAN à Bruxelles vendredi, avant une tournée en Arabie saoudite, en Israël et en Jordanie, « des partenaires clés dans la région ». Le président américain, Donald Trump, s'est dit « ravi » de la confirmation de l'homme qu'il a choisi pour occuper cette fonction cruciale après avoir déjà fait de ce faucon son chef de la CIA. Il devra se saisir immédiatement de deux dossiers brûlants: l'avenir de l'accord iranien et la Corée du Nord, dont il a rencontré le dirigeant récemment. Ex-militaire de 54 ans, à la tête depuis janvier 2017 de l'agence de renseignement la plus puissante au monde, Mike Pompeo a traversé un épineux processus de confirmation parlementaire après sa nomination par Trump mi-mars. Il a fait face à l'opposition d'une majorité de démocrates, qui dénoncent son attitude va-t-en-guerre et des propos jugés islamophobes et homophobes, ainsi qu'à l'aile libertarienne des républicains craignant ses velléités interventionnistes.

véhicule du gouvernement après une soirée arrosée.

Selon la presse, il était surnommé « Candy Man » (« l'homme aux bonbons ») en raison de sa propension à prescrire des médicaments.

Donald Trump a regretté la décision de son candidat, estimant qu'il avait été « traité très, très injustement ». Deux jours plus tôt, il avait pourtant suggéré à demi-mot à l'amiral Jackson de se retirer.

Le milliardaire républicain a annoncé jeudi matin à Fox News qu'il avait déjà une idée pour remplacer l'amiral Jackson. Ce serait « quelqu'un de très bien » et « ayant des capa-

cités politiques », a-t-il dit, sans vouloir donner son nom.

Après plus de 15 ans de guerre ininterrompue, le ministère des Anciens Combattants a le plus grand mal à prendre en charge les millions d'anciens soldats que comptent les États-Unis. Les révélations de gestion désastreuse y abondent depuis plus d'une décennie.

Selon un sondage publié jeudi par NBC et le *Wall Street Journal*, une majorité d'Américains (56%) estime que le gouvernement Trump n'est « pas compétent ».

Agence France-Presse

LE MONDE

CORÉES

Le fossé des générations au Sud

SUNGHEE HWANG
à Séoul

Dans la société démocratique sud-coréenne, les opinions sur le règne autoritaire au Nord, les perspectives de réunification et le sommet prévu vendredi entre le Nord-Coréen Kim Jong-un et le Sud-Coréen Moon Jae-in sont très contrastées.

L'AFP a parlé à trois Sud-Coréens aux vues on ne peut plus divergentes, les lignes de fracture étant générationnelles et politiques.

Le professeur à la retraite

Professeur d'anglais retraité, Lew Je-bong, 84 ans, était adolescent durant la guerre de Corée (1950-1953). Il se rappelle avoir erré avec sa famille à travers le pays en quête de sécurité après l'invasion de Pyongyang.

Il se méfie des intentions du Nord et prévient que le Sud ne doit pas tomber dans le panneau.

Pyongyang est le « meilleur menteur du monde », dit-il avec colère. Séoul doit tirer les leçons de la litanie des promesses brisées du passé.

« Mon espoir pour le sommet, c'est que notre président ne se fasse pas avoir. »

« Ils ne renonceraient jamais aux armes nucléaires et s'ils ne le font pas, rien ne doit être négocié. »

La politique dite du « Rayon de soleil » menée par le président Kim Dae-jung avait vu le Sud renforcer ses liens économiques et diplomatiques avec le Nord, et lui fournir une aide humanitaire considérable.

Quelques années après, Pyongyang menait son premier essai nucléaire.

« On leur a donné plus de 10 000 milliards de wons [11 milliards \$CAN], dit M. Lew. Mais ils s'en sont servis pour fabriquer des armes nucléaires et ils nous menacent avec. »

Comme pour beaucoup d'autres de sa génération, la sécurité nationale est sa priorité absolue. Il croit fermement que l'allié américain ne permettra pas une nouvelle invasion nord-coréenne.

« Cela n'arrivera pas, l'Amérique ne le tolérerait pas. »

Il croit en une « réunification pacifique », mais seulement selon des termes dictés par le Sud. Sinon, « nous serons balayés par le communisme. Et alors, nous mourrons tous. »

L'homme d'affaires

Lee Jeong-jin, 52 ans, a presque pleuré de joie en apprenant la tenue du sommet intercoréen après une décennie de tensions.

L'homme d'affaires est de ceux qui sont passés par l'université dans les années 1980, au plus fort du combat pour la démocratie et contre les États-Unis, alimenté pour partie par le ressentiment contre la division de la péninsule et l'al-

liance américaine avec les dictateurs militaires de l'époque.

Il travailla un temps dans le complexe industriel intercoréen aujourd'hui fermé de Kaesong, en Corée du Nord, comme cadre pour le sud-coréen Korea Telecom.

Chaque jour, il côtoyait des Nord-Coréens. « Je me suis rendu compte que nous pourrions rapidement parvenir à l'harmonie et devenir une nation prospère. »

M. Lee est optimiste quant au rapprochement en cours, qu'il voit comme la promesse d'une paix durable.

« Nous sommes un peuple. Nous sommes divisés depuis 70 ans. Le fait que les deux parties soient prêtes à discuter de la paix et à surmonter leurs divergences est un grand pas en avant. »

A ses yeux, une Corée unifiée sera bien plus forte.

« Si notre population atteint les 100 millions, nous aurons une économie forte qui résistera aux changements extérieurs. »

Il ne s'attend pas toutefois à ce que tout change du jour au lendemain après des années d'antagonisme. Mais il s'inscrit en faux contre les sceptiques.

« Au fil des années, leurs espoirs de paix ont pu s'accumuler, les poussant aujourd'hui à venir. Je ne sais pas pourquoi il faudrait parler de piège. »

L'artiste

Le sommet fait la une depuis des semaines en Corée du Sud et au-delà, mais Choi Wonyong, 19 ans, artiste de hip-hop, n'en a cure.

« J'ai vu un titre une fois, mais je n'y connais pas grand-chose. Je ne sais pas vraiment ce qu'ils font. »

« Je crois que c'est juste la Corée du Sud et la Corée du Nord qui vont se parler, mais ça ne m'intéresse pas trop. »

Cheveux teints en blond, arborant des boucles d'oreille, le musicien passe l'après-midi avec des amis à Sinchon, quartier universitaire animé de Séoul.

Les jeunes Sud-Coréens sont ceux dont les connexions avec la Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire sont les moins fortes. Ils ont passé leur vie d'adulte dans une démocratie où la scène culturelle est vivace, un pays menacé et attaqué à l'occasion par Pyongyang.

Certains s'inquiètent du coût d'une éventuelle réunification, d'autres de la concurrence sur le marché de l'emploi.

D'après un sondage réalisé par l'Institut coréen pour l'unification nationale, plus de sept Sud-Coréens sur dix âgés d'une vingtaine d'années s'opposent à la réunification.

« Je n'en vois pas la nécessité », dit le musicien. « L'image de la Corée du Nord n'est pas très bonne. C'est bien connu que c'est un pays très autoritaire. »

Agence France-Presse



Les dirigeants des deux Corées ont échangé une poignée de main sur la ligne de démarcation, vendredi.

Une « histoire nouvelle commence maintenant », écrit Kim Jong-un

Les présidents des deux Corées se sont rencontrés pour un sommet historique dans la Zone démilitarisée

SUNGHEE HWANG
à Séoul

Le leader nord-coréen, Kim Jong-un, et le président sud-coréen, Moon Jae-in, se sont rencontrés vendredi dans la Zone démilitarisée qui sépare leurs pays pour un sommet historique destiné à concrétiser les espoirs de paix et à dépasser des années de tensions sur le nucléaire.

Le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, a salué vendredi l'avènement d'une ère nouvelle pour la paix avant un sommet avec son homologue Moon Jae-in.

« Une histoire nouvelle commence maintenant — au point de départ de l'histoire et d'une ère de paix », a écrit le numéro un nord-coréen sur le livre d'or, dans la Maison de la paix accueillant les pourparlers du côté sud de la Zone démilitarisée qui divise la péninsule.

Les dirigeants des deux Corées ont échangé une poignée de main chaleureuse sur la ligne de démarcation qui divise la péninsule avant leur sommet historique.

« Je suis heureux de vous rencontrer », a lancé Moon Jae-in à son homologue Kim Jong-un, devenu le premier dirigeant nord-coréen à fouler le sol sud-coréen depuis la guerre de Corée (1950-1953). Le président sud-coréen a également brièvement marché du côté nord-coréen de la frontière.

Le devenir de l'arsenal atomique de Pyongyang devrait être au cœur de discussions qui pourraient aussi aborder la question d'un traité de paix pour mettre formellement un terme à la guerre de 1950-1953.

M. Kim avait quitté Pyongyang vendredi matin pour se rendre dans la Zone démilitarisée (DMZ), a annoncé l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA.

« Kim Jong-un discutera en toute franchise avec Moon Jae-in de tous les problèmes rencontrés pour améliorer les relations intercoréennes et parvenir à la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule coréenne », a indi-

qué l'agence.

Peu après, M. Moon est parti lui aussi pour la DMZ, selon les images en direct des télévisions sud-coréennes.

M. Moon a quitté la Maison Bleue, la présidence sud-coréenne, à bord d'un cortège d'une dizaine de véhicules officiels entouré de voitures de police et survolé par des hélicoptères. Le long de la route empruntée par le cortège étaient massés des Sud-Coréens venus exprimer leur soutien au président.

Les deux premiers sommets intercoréens, en 2000 et 2007, avaient eu lieu à Pyongyang.

Cette rencontre à Panmunjom, le « village de la trêve », doit ouvrir la voie à un sommet encore plus attendu entre M. Kim et le président américain, Donald Trump.

En attendant, cette réunion est une illustration supplémentaire de la spectaculaire détente sur la péninsule depuis que Kim Jong-un a annoncé le 1^{er} janvier, à la surprise générale, que son pays participerait aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, au Sud.

Scénario inattendu

Dans la foulée, Pyongyang a envoyé en février aux JO une délégation avant de proposer de négocier la dénucléarisation en échange de garanties sur la sécurité du Nord.

Le président américain a accepté la proposition nord-coréenne de sommet et M. Kim s'est rendu en mars à Pékin pour sa première visite officielle à l'étranger.

Personne n'aurait parié sur un tel scénario à la fin de l'année dernière, quand la Corée du Nord, qui venait de réaliser son sixième essai nucléaire et multipliait les tirs de missiles, menaçait de frapper les États-Unis du feu atomique.

Samedi, M. Kim a annoncé un moratoire sur les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques à longue portée, affirmant que les objectifs étaient atteints.

Agence France-Presse

Angela Merkel à Washington pour tenter de convaincre Trump

ANTOINE LAMBROSCHINI
à Berlin

Angela Merkel est attendue vendredi à Washington pour une ultime tentative européenne de convaincre Donald Trump de préserver l'UE de sanctions commerciales et de sauvegarder l'accord stratégique sur le nucléaire iranien.

Ce déplacement intervient juste après celui du président français, Emmanuel Macron, qui, malgré sa complicité affichée avec le dirigeant américain, n'a semble-t-il pas obtenu de concessions dans ces deux grands dossiers.

La chancelière allemande se fait toutefois peu d'illusions, notamment sur les droits de douane accusés sur l'acier et l'aluminium européens.

« On doit partir du principe que les taxes douanières seront là le 1^{er} mai », a indiqué jeudi un responsable gouvernemental allemand sous couvert

de l'anonymat, « il nous faudra voir ce que nous allons faire ».

Le président américain a promulgué en mars ses taxes de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur celles d'aluminium, accusant ses partenaires commerciaux de pratiques déloyales. L'UE a bénéficié d'une exemption *in extremis* jusqu'au 1^{er} mai en échange d'une demande d'ouverture plus marquée des marchés européens.

Les Européens ont déjà dit que des mesures de représailles visant des produits emblématiques américains seraient imposées.

En retour, Donald Trump a évoqué d'autres taxes punitives, notamment contre le secteur stratégique de l'automobile de l'Allemagne, dont les excédents commerciaux exaspèrent le locataire de la Maison-Blanche.

« La position de la chancelière est que nous préférons négocier, mais pour cela il faut

draît une exemption durable de taxes douanières », a expliqué le haut responsable allemand, insistant sur le souhait « d'approfondir les importantes et bonnes relations [économiques] avec les Américains ».

L'épineux dossier nucléaire iranien

L'autre objectif de Mme Merkel, comme pour le président français, est de convaincre le président américain que, faute d'une autre solution, l'accord sur le nucléaire iranien reste préservé, faute de quoi Téhéran pourra reprendre sa quête de l'arme atomique.

Or, M. Trump semble se préparer à dénoncer ce texte négocié par son prédécesseur avant la date limite du 12 mai.

Emmanuel Macron a bien proposé la négociation d'un accord complémentaire afin de répondre à certaines revendications américaines, notamment sur le programme balis-

tique iranien, mais il s'est montré ensuite très pessimiste quant aux intentions de son homologue américain.

« L'analyse rationnelle de la totalité de ses déclarations ne m'incite pas à penser qu'il fera tout pour maintenir l'accord, a-t-il dit. »

« Le postulat de départ de la proposition de Macron est le maintien de l'accord sur le nucléaire [...], il ne peut être dissous de manière unilatérale », a insisté le responsable allemand.

Excepté Washington, tous les signataires — Paris, Berlin, Londres, l'UE, Pékin et Moscou — et les inspecteurs internationaux considèrent que Téhéran se tient à ses engagements.

« L'Amérique d'abord » ou « l'Amérique toute seule » ?

Qu'il s'agisse de l'Iran ou du commerce, « la grande inconnue est de savoir si le président Trump veut résoudre ces ques-

tions afin de relancer la coopération avec les alliés européens ou s'il veut continuer à la miner », relève Karen Donfried, présidente du centre d'analyse German Marshall Fund.

« S'il choisit la deuxième option, il fournira encore une preuve que "l'Amérique d'abord" signifie bien "l'Amérique toute seule" », poursuit-elle. »

Un obstacle supplémentaire pour Mme Merkel est la froideur de ses relations avec le président. Leur tête-à-tête n'est d'ailleurs prévu pour durer que quelques dizaines de minutes vendredi après-midi, loin du faste réservé au président français.

Visiblement excédée après un sommet du G7 l'année dernière, la très atlantiste Angela Merkel avait qualifié de « quasiment révolue » l'époque où la confiance prévalait entre Européens et Américains.

Agence France-Presse

Nouvelles manifestations d'enseignants aux États-Unis

Los Angeles — De nouvelles manifestations massives d'enseignants avaient lieu jeudi dans l'Arizona et le Colorado, dans l'ouest des États-Unis, pour réclamer des hausses de salaire et une augmentation du financement des écoles, faisant suite à des mouvements similaires dans plusieurs autres États. D'après la presse américaine, plus de 1,4 million d'écopliers et d'étudiants étaient privés de classe à cause de ces grèves auxquelles participaient des dizaines de milliers de professeurs. Le gouverneur républicain de l'Arizona, Doug Ducey, a appelé dans un communiqué le Congrès de son État à voter une hausse « méritée » de 20% des salaires des enseignants.

Agence France-Presse

Arabie saoudite : 48 exécutions depuis le début de l'année

Dubaï — L'Arabie saoudite a exécuté 48 personnes lors des 4 premiers mois de l'année, la moitié pour des affaires de drogue, a indiqué Human Rights Watch (HRW), exhortant le royaume à améliorer son système judiciaire, « connu pour son iniquité ». « Beaucoup plus de gens condamnés pour des affaires de drogue demeurent dans les couloirs de la mort à la suite de condamnations par le système judiciaire pénal », écrit l'ONG basée à New York dans un rapport publié mercredi soir. Le royaume compte l'un des taux d'exécutions les plus élevés au monde. En 2017, près de 150 personnes ont été exécutées dans le royaume.

Agence France-Presse

Mexique : les corps des trois étudiants dissous dans l'acide

Guadalajara — Un rappeur mexicain, vedette sur YouTube, a avoué avoir dissous dans l'acide les corps des trois étudiants en cinéma disparus en mars, dont la mort a été confirmée par les autorités. Christian Omar Palma Gutierrez — également connu sous le nom « QBA » — est accusé d'avoir pris part à la disparition de Salomon Aceves Gastelum, 25 ans, Daniel Diaz, 20 ans, et Marco Avalos, 20 ans, assassinés et torturés par un groupe criminel dans l'État de Jalisco. Gutierrez a confié avoir reçu 3000 pesos (159 dollars) par semaine pour travailler pour le cartel Jalisco Nouvelle Génération, un des plus puissants cartels mexicains. La disparition des étudiants avait déclenché plusieurs manifestations dans les pays.

Agence France-Presse

Madrid efface Franco

Madrid — La mairie de Madrid a éliminé jeudi deux noms de rues qui honoraient encore des héros de la dictature de Francisco Franco, première étape d'un processus devant mener à y renommer au moins 49 rues. La capitale espagnole, dirigée par l'ancienne juge de gauche Manuela Carmena, explique qu'elle applique ainsi une loi de 2007 sur la « mémoire historique » qui vise à retirer de l'espace public les hommages hérités de la dictature franquiste (1939-1975). Des ouvriers ont déboulonné les plaques de la « rue Général Millan Astray », un militaire mutilé qui a fondé la Légion étrangère espagnole, auteur du fameux cri de ralliement franquiste « Viva la muerte » (Vive la mort), et de la « rue Général Garcia de la Herranz », un officier ayant participé à la tentative de coup d'État de juillet 1936 qui mena à la guerre civile remportée par le camp franquiste. Désormais, les deux voies se nomment respectivement rue Justa Freire, une pédagogue espagnole, et rue de la Coopération.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS

Opacité et indécence

Toutes sommes confondues, les médecins spécialistes touchent un total de 4 milliards de plus pour la durée de leur entente. Le président du Conseil du trésor, Pierre Arcand, préfère avancer un plus petit chiffre, ne voulant pas qu'on additionne ce que son gouvernement doit à ce qu'il a promis à des médecins déjà gavés, ni à ce qui est lié à la hausse du nombre de médecins et des actes. C'est son choix et c'est un réflexe naturel. Mais en définitive, c'est l'État, c'est-à-dire les contribuables, qui casque pour ces ententes byzantines et opaques dont l'indécence n'est plus à démontrer.

Il ne faut pas trop en vouloir aux journalistes d'avoir sous-évalué la note que le gouvernement Couillard s'est engagé à payer en signant la dernière entente avec les médecins spécialistes. Il y a dans cette entente des sommes dues, non récurrentes, engagées avant même que l'entente soit signée, des sommes dues, non récurrentes, à payer maintenant ou plus tard, d'autres qui représentent une dette à payer après le terme de l'entente en 2023, des sommes récurrentes qui sont des hausses de tarifs, d'autres qui s'appliquent à « l'évolution de pratique », ce qui correspond à une augmentation des effectifs, des actes médicaux et des primes « pour améliorer l'accessibilité aux services ». Une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Les premiers intéressés, les médecins, n'y comprennent que dalle. Le médecin et député de Québec solidaire Amir Khadir faisait remarquer que « le détail de ces ententes est très compliqué, la rémunération à l'acte permet ce genre de tour de passe-passe où on n'y comprend rien ». On peut croire qu'une part de l'ascendance dont jouit la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) sur ses membres vient du fait que ses dirigeants sont capables, eux, de déchiffrer ces ententes abscones.

Dans cette valse des milliards, la mesure la plus éloquente de l'ampleur éhontée des hausses consenties aux médecins, c'est la croissance de la part de leur rémunération dans le budget total de la santé. Ainsi, le pourcentage de cette rémunération dans ce budget s'élevait à 14,9% en 2006-2007 pour se retrouver à 21,2% dix ans plus tard. Le même gouvernement libéral, qui est responsable de cette explosion de 40% de la part des médecins dans les dépenses de santé, se vante aujourd'hui de maintenir à 20% cette proportion. Tout un exploit.

Le gouvernement affirme qu'il a toujours été « transparent » dans la gestion de ces ententes : une transparence qui s'est manifestée après coup, après que les milliards eurent coulé à flots au terme de tractations tenues secrètes. Il est vrai que les ententes sont désormais publiées en ligne. Or, leur interprétation et leur application des plus complexes sont plutôt un gage d'opacité. C'est d'ailleurs une tactique éprouvée pour contrôler l'information que d'ensevelir les journalistes sous une tonne de documents, de chiffres et d'interprétations. Heureusement que certains d'entre eux s'échinent à faire la lumière.

Car cette opacité est systémique. Tant le gouvernement que les médecins ont intérêt à présenter un portrait financier qui les avantage. Ce même gouvernement, qui se gargarise de transparence, a aboli les instances, comme le Commissaire à la santé et au bien-être, qui auraient pu fournir une évaluation objective de ces ententes. Cette opacité persistante milite pour la création d'un poste de Directeur parlementaire du budget, comme il en existe à Ottawa. Pour l'heure, le président du Conseil du trésor en est réduit à expliquer l'explicable et à défendre l'indéfendable.

TURQUIE

Tous contre Erdogan.

En convoquant des élections anticipées pour le 24 juin, Recep Tayyip Erdogan pense pouvoir profiter de la division et de l'affaiblissement de l'opposition pour renforcer son emprise sur la vie politique turque. Entendu que la tactique n'a rien de bien original. Au Venezuela, la récente décision du président Nicolas Maduro de convoquer en catastrophe des élections pour le 20 mai procède de la même manœuvre. La première ministre britannique, Theresa May, s'y est brûlé les doigts avec son scrutin hâtif de juin 2017, dilapidant la majorité conservatrice pour se retrouver en piteux état de gouvernement minoritaire.

Pour M. Erdogan, il s'agit de faire appliquer au plus vite la réforme constitutionnelle qu'il a fait adopter par référendum en avril 2017. Une réforme qui se trouvera à renforcer considérablement les pouvoirs de la présidence. Il n'est évidemment pas sans paradoxe qu'il tienne à utiliser les instruments de la démocratie libérale pour légitimer sa dérive autoritaire. Que l'AKP, son parti islamo-conservateur, l'emporte en juin et, du reste, sa légitimité sera de toute façon discutable, vu le régime d'état d'urgence dans lequel il tient le pays et la répression tous azimuts qu'il exerce contre les médias qui le critiquent depuis le coup d'État raté de juillet 2016.

Le fait est que M. Erdogan, vainqueur de tous ses défis électoraux depuis 2002, se lance dans l'aventure alors que sa popularité est en baisse. L'usure du pouvoir le gagne, surtout auprès des électeurs urbains, dans un contexte de désenchantement qui affecte même sa coterie. L'homme n'a, après tout, remporté son référendum constitutionnel de l'année dernière que par une toute petite marge de 51,47% des voix. Or, face à cette usure, l'opposition divisée et disparate donne tout à coup des signes de résistance organisée, ce qui est nouveau.

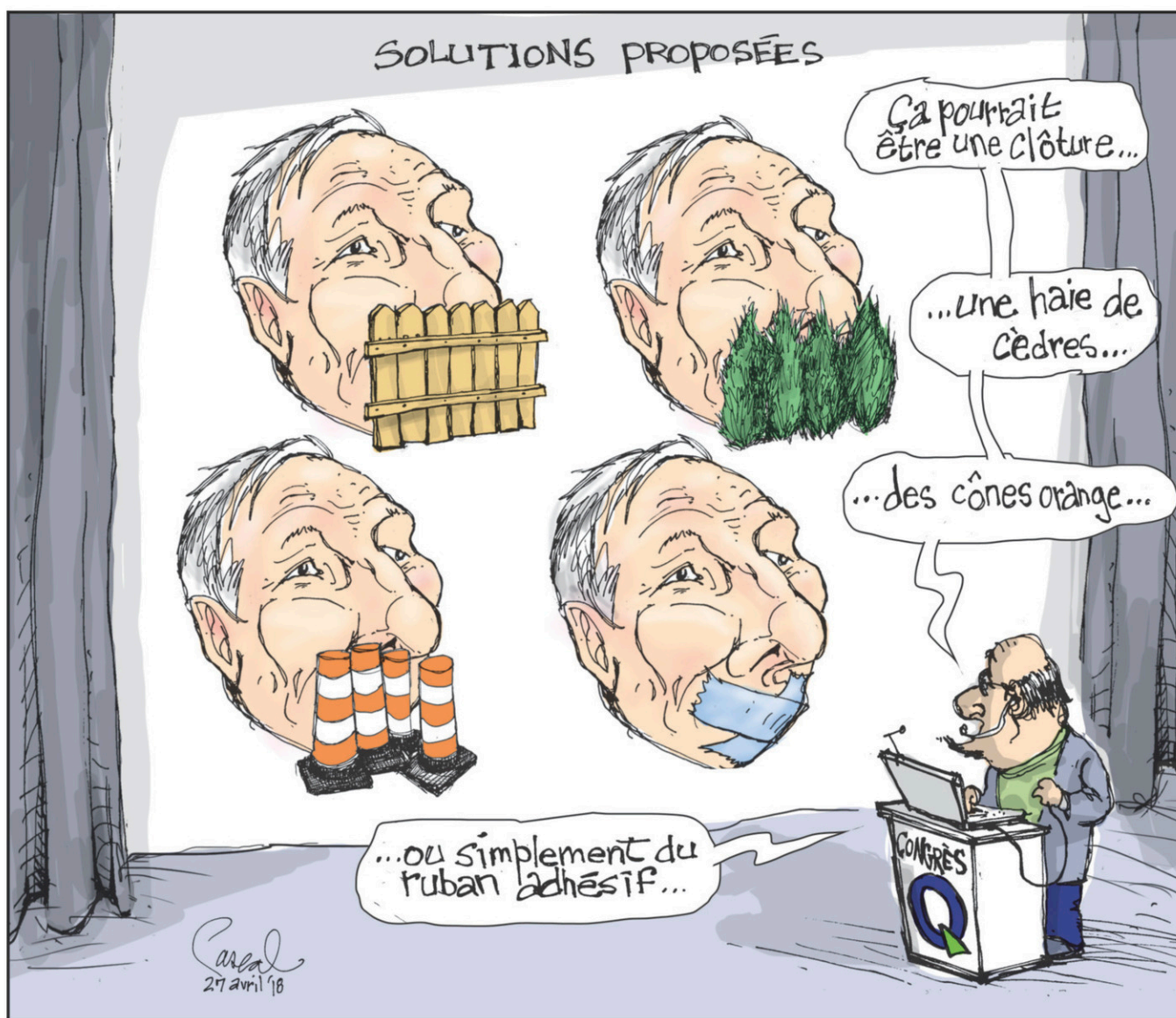
Une cause commune : faire échec au système présidentiel que M. Erdogan s'est taillé sur mesure. Les consultations entre partis de l'opposition se multiplient depuis l'annonce des élections hâtives. Cette semaine, contre toute attente, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate et laïque) a conclu un accord parlementaire avec un petit parti ultranationaliste, Bon Parti (BP), un accord sans lequel ce dernier aurait été interdit de participer à la campagne. M. Erdogan n'a d'ailleurs pas pu s'empêcher de manifester publiquement son irritation à l'égard de cette alliance contre nature — difficile, en effet, à imaginer. Car elle lui nuira nécessairement, le chef du BP, Meral Aksener, ancienne ministre de l'Intérieur, étant une adversaire redoutable et populaire.

Tous contre Erdogan ! L'opposition est obligée, dans la conjoncture actuelle, de ratisser large. L'amalgame qui se dessine a au moins le mérite de donner aux opposants des moyens de résister.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

La politique cubaine vue de l'intérieur

En lisant *Le Devoir* du 24 avril dernier, je suis tombé sur un petit texte écrit par M. Marcel Lapointe de Jonquière qui insinuait que les Cubains ne choisiraient pas leurs dirigeants politiques car leur processus était un simulacre électoral.

Au début d'avril, je suis allé à Trinidad et à La Havane dans des *casas particulares*. Après avoir discuté avec des Cubains de Trinidad, j'ai eu un autre son de cloche qui tranchait avec nos idées habituelles. Ils nous ont expliqué que les Cubains votaient pour élire leurs responsables au niveau des villes et des villages et par la suite les dirigeants élus cheminaient jusqu'à la tête de l'État en étant choisis par les délégués des différentes régions du pays. Je suggère à M. Lapointe comme à tous ceux qui partagent son opinion de voyager, car les voyages forment les opinions. Pour ma part, mon sé-

jour à Cuba fut révélateur. Il m'a donné l'heure juste sur le peuple cubain. Je salue sa dignité et son courage. Depuis mon voyage, je suis critique des opinions erronées véhiculées par nos médias. Le peuple cubain est un rempart contre le bulldozer de l'individualité.

Ce peuple est bienveillant avec nous et très uni dans une solidarité indéfectible développée à travers ses épreuves.

Michel Houle
 Québec, le 25 avril 2018

Quel « argent public » pour le baseball ?

Pour une rare fois, j'étais bien d'accord avec Philippe Couillard lorsqu'il a déclaré que le sport professionnel était une entreprise privée et qu'il revenait au privé de le financer. De son côté, la maîtresse Plante flirte avec l'idée de ramener le baseball à Montréal, et on jongle maintenant sur la façon de favoriser ce retour. La moitié des

fans ne sont même pas convaincus qu'il faille investir de l'argent public dans l'aventure, mais en politique, une fois lancée, une mauvaise idée semble ne plus pouvoir s'arrêter. Alors, on cherche comment aider sans paraître verser de l'argent public.

Hélas, il n'y a pas qu'une subvention directe qui pompe l'argent des contribuables. Un congé d'impôts fonciers, un terrain gratuit ou un allègement fiscal, tout cela constitue un manque à gagner pour le trésor public, que doivent compenser les contribuables. Alors, si madame Plante tient à enfiler le costume de Youppi laissé par son prédécesseur, que nous avons pourtant chassé de l'Hôtel de Ville, qu'elle ait au moins l'honnêteté de chiffrer le coût de l'aide accordée et qu'elle rende cette cotisation facultative sur le compte de taxes.

On verra bien combien de citoyens auront envie de financer volontairement le retour de « Nos Amours » millionnaires.

Luc Le Blanc
 Montréal, le 24 avril 2018

L I B R E O P I N I O N

Les faits sur la rémunération des médecins

PIERRE ARCAND
 Président du Conseil du trésor

J'ai pris connaissance avec étonnement, mercredi matin, de l'article « Une entente de 4 milliards avec les spécialistes ». Ce texte sous-entend que le gouvernement du Québec a véhiculé des chiffres erronés concernant l'entente conclue avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Le gouvernement a toujours été transparent dans la gestion de ses ententes, tant avec les fédérations médicales qu'avec la fonction publique. Je l'ai dit à plusieurs reprises, ce sont des montants importants et la population a le droit d'y avoir accès.

Ces ententes sont également disponibles en ligne. Au surplus, les données concernant la rémunération des médecins sont également exposées dans le dernier budget.

Je tiens à rappeler que les ententes avec les fédérations médicales ont été négociées avec deux objectifs :

stabiliser à 20% la part des dépenses de rémunération médicale dans le budget global du ministère de la Santé et des Services sociaux ;

prévoir une croissance moyenne des dépenses liées à la rémunération des médecins à 3% annuellement.

Les ententes conclues permettent donc qu'un dollar sur cinq des dépenses en santé aille à la rémunération des médecins. Cette proportion est d'ailleurs comparable à celle du reste du Canada.

Nous nous acquittons donc de sommes

que nous nous étions engagés à verser au fil du temps et plafonnons son évolution pour les années à venir. À cela, nous avons demandé aux médecins spécialistes d'abandonner une clause salariale qui nous permet d'économiser 3 milliards de dollars.

Il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des ententes intervenues. Le gouvernement du Québec ne consent pas des hausses salariales de 4 milliards aux médecins spécialistes. Il est complètement faux de prétendre une telle chose.

Il serait par ailleurs inexact d'ajouter comme certains ont pu le faire les montants des ententes passées avec les engagements à venir. Je veux être clair : les augmentations salariales des années futures des médecins se comparent à celles du reste des employés de l'État. Les enveloppes des médecins omnipraticiens et des médecins spécialistes évolueront respectivement pour les huit prochaines années de 1,8% et 1,4%.

En terminant, je tiens à rappeler que l'entente avec la FMSQ se traduira par des gains majeurs pour la population. La Fédération s'engage à financer à même les montants qui lui sont attribués 105 millions, notamment :

un plan national pour éviter tous bris de services dans toutes les spécialités de base, et ce, partout sur le territoire québécois ;

la prise en charge des frais liés aux échographies dans les cabinets privés ;

l'augmentation de l'accès à l'imagerie par résonance magnétique.

En plus de respecter les objectifs de négociations fixés sur le plan financier, notre gouvernement a réussi à négocier une entente au bénéfice de la population.

Réponse de la journaliste

La hausse de l'enveloppe des médecins spécialistes sera, à terme, en 2023, de 1 milliard annuellement par rapport à 2015-2016, incluant le coût de nouveaux médecins et services.

L'accord-cadre permet de calculer que, sur la durée totale de l'entente (de 2015-2016 à 2022-2023 pour le récurrent, 2026-2027 pour la dette), plus de 4 milliards auront été versés. Il s'agit de la somme de la dette (non récurrent) envers les médecins spécialistes (1,5 milliard), des augmentations récurrentes (2 milliards) et de l'augmentation de 2% pour les nouveaux médecins (100 millions par an). Tant les fonctionnaires du Conseil du trésor que le négociateur de la FMSQ l'ont confirmé au *Devoir*. Le ministre a reconnu, mercredi, que c'étaient « les bons chiffres », mais que « ça dépend de la façon » de les interpréter.

La méthode de calcul utilisée est la même qui permet au gouvernement d'affirmer qu'il économise 3 milliards de dollars sur la durée de l'entente.

L'information d'un coût de 2 milliards pour la durée de l'entente a été inférée erronément par les médias alors que le texte de l'entente n'était pas disponible. Il a fait la une des journaux et été mentionné à heure de grande écoute à *Tout le monde en parle*. *Le Devoir* n'a fait que son travail journalistique de vérification.

Amélie Daoust-Boisvert

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La «loi fondamentale de la congestion routière» énonce ce qui suit: «Toute augmentation de 1 % du réseau autoroutier se traduit par une augmentation égale à 1 % du nombre de kilomètres parcourus sur ce même réseau.»

Le péage urbain pour contrer les bouchons de circulation

Davantage de routes et de transports publics ont peu de chances de réduire la congestion

LUC-NORMAND TELLIER

Professeur émérite au Département d'études urbaines et touristiques de l'ESG-UQAM

Depuis longtemps, le rêve de contrôler l'étalement urbain qui avait inspiré la Loi sur la protection du territoire agricole, adoptée le 9 novembre 1978, a été trahi autant qu'il était possible de le faire. On ne compte plus le nombre de maires, de promoteurs et de cultivateurs ayant réussi à contourner cette loi pour augmenter leur assiette foncière ou pour faire une fortune rapide en accélérant l'étalement urbain dans la grande région de Montréal, mais aussi ailleurs.

Les citoyens se sont rués sur les bonnes affaires et les habitations bon marché. Les municipalités de banlieue se sont endettées pour leur fournir les infrastructures, puis les services municipaux de base. On a construit des rues, des routes, des réseaux d'égout et d'aqueduc, des écoles, des cliniques et des hôpitaux. On a inauguré de nouvelles autoroutes, puis on les a prolongées.

Tout alla pour le mieux jusqu'au jour où le tout-à-l'auto posa problème en matière de pollution et de congestion. Plus on construisait d'autoroutes, plus il y avait de voitures, et plus il y avait de voitures, plus on réclamait des autoroutes, jusqu'au

jour où on réalisa que les autoroutes ne suffiraient pas à la tâche et qu'il fallait leur adjoindre des trains de banlieue, des stations de REM et de métro, ainsi que des voies réservées au transport en commun sur les autoroutes.

Les élections approchant, les maires de banlieue réclament maintenant à hauts cris que l'ensemble des citoyens du Québec leur paie ces cadeaux à coups de milliards de dollars. C'est une question de vie ou de mort, insistent-ils.

Le problème, c'est qu'il existe une loi économique du développement urbain qui porte le nom de «loi fondamentale de la congestion routière», loi formulée en 2009 par Gilles Duranton de l'Université de Pennsylvanie et Matthew Turner de l'Université Brown. Cette loi est basée sur une vaste étude de la congestion automobile aux États-Unis.

Elle énonce ce qui suit: «Toute augmentation de 1 % du réseau autoroutier se traduit par une augmentation égale à 1 % du nombre de kilomètres parcourus sur ce même réseau.» Trois facteurs expliquent cela: le développement du réseau autoroutier encourage le recours à l'automobile chez les utilisateurs existants; il attire de nouvelles activités de production axées sur le transport; il provoque un influx de nouveaux résidents.

Cette même loi vaut aussi pour le transport collectif lié ou non aux autoroutes, si bien que les deux économistes urbains concluent qu'une offre supplémentaire de routes et de transports

publics a peu de chances de réduire la congestion («*is unlikely to relieve congestion*»). Il ne faut jamais oublier qu'aux États-Unis (tout comme au Canada sans doute), un déplacement en transport en commun prend, en moyenne, 48 minutes, alors qu'un déplacement en automobile prend 24 minutes.

Une seule mesure efficace

Que faire alors? Augmenter le prix de l'essence n'aurait que très peu d'effet, du moins si on ne le multiplie pas par 3, par 4 ou même par 5 (en 1995, le prix de l'essence en France et en Italie était cinq fois supérieur au prix de l'essence aux États-Unis!). La seule mesure qui se soit avérée nettement efficace en matière de réduction de la congestion est celle que j'ai été le premier à proposer à Montréal, il y a 25 ans, en 1993, soit le péage urbain.

Il suffirait que nous imposions une taxe de congestion sur tous les ponts entourant Montréal pour qu'enfin tous retrouvent la raison et que les citoyens travaillant sur l'île de Montréal désertent les banlieues pour revenir sur l'île et que ceux travaillant dans les banlieues quittent l'île. Ainsi, la congestion, tant sur l'île qu'en dehors de l'île, serait enfin réduite.

Faire cela demande du courage politique, alors que promettre des milliards en investissements dans des autoroutes congestionnées et dans des REM et trains de banlieue n'en demande pas, hélas!

Le radical courageux

FABRICE VIL



Qu'est-ce que le radicalisme? Permettez-moi de partager deux interprétations différentes et bien personnelles de ce concept, en parlant d'abord de ce que représente le conventionnel, auquel s'oppose le radicalisme.

Le conventionnel, c'est l'ensemble des facteurs qui définissent le fonctionnement de notre majorité: nos lois, notre système économique, nos valeurs, par exemple. Les mécanismes qui garantissent une certaine qualité de vie, comme les CPE, font partie du conventionnel, tout comme certains phénomènes, comme le sexisme, qui préjudicient certains membres de la population. La majorité d'entre nous nous définissons par le conventionnel. Puis il y a des radicaux.

D'abord, les radicaux fragiles. Ces gens ne sont pas bien dans leur peau, et ce, pour différentes raisons liées à des défis sur le plan socioaffectif. Les radicaux fragiles extrapolent à l'extrême des phénomènes inégalitaires qu'on retrouve déjà au sein de notre société conventionnelle. En effet, les actes haineux des radicaux fragiles prennent souvent racine dans les discours ambiants qui alimentent les préjugés. Alek Minassian, qui selon les informations publiques aurait été nourri par la misogynie des «incels», serait un radical fragile parce que son comportement présumé est marginal et n'est pas accepté par le conventionnel.

Les radicaux courageux, eux, aiment leur prochain et luttent contre les injustices. «Vous devez agir comme s'il était possible de transformer radicalement le monde. Et vous devez agir de la sorte tout le temps», disait Angela Davis. Ces gens ont comme vision une société où les gens vivent égaux et portent, dans les messages qu'ils véhiculent, cet idéal avec authenticité. Ils rejettent vigoureusement les normes qui perpétuent les injustices et créent ainsi de l'inconfort. De ce fait, le monde conventionnel peine à apprécier pleinement le génie des radicaux courageux.

Ricardo Lamour est un radical courageux. Il sort des sentiers battus afin de réclamer le droit à l'égalité. À ce titre, il n'occupe pas d'emploi typique. Membre du comité de soutien de la famille Villanueva, il m'impressionne particulièrement par son projet Bout du Monde, parrainé par l'UNESCO. Dans le cadre de ce projet, il entretient une relation de mentorat avec cinq jeunes de moins de quinze ans avec pour objectif de susciter leur esprit philosophe.

De plus, peu de citoyens se prévalent de leur droit d'interpeller les élus à travers les instances prévues à cet effet. Ricardo Lamour, lui, participe aux séances du conseil de la Ville de Montréal. C'est d'ailleurs à la suite de ses interventions que Valérie Plante a reconnu en février la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par l'ONU. Cette Décennie a pour objectif de renforcer les actions garantissant le plein exercice des droits des personnes d'ascendance africaine, et leur pleine participation dans la société. Lors de l'événement «Maîtres chez vous» organisé par Force Jeunesse en avril dernier, Philippe Couillard a aussi confirmé que son gouvernement étudierait cette question. Qui l'a questionné sur le sujet? Ricardo Lamour.

Cet entrepreneur social ne fait pas dans la dentelle lorsqu'il est question d'égalité. Dans une entrevue accordée au magazine *Nouveau Projet*, il affirmait: «Les paradis fiscaux sont le symbole par excellence de ce système qui consacre l'essentiel de son énergie à se protéger et à nier son existence. Ils représentent de l'impôt en moins pour réduire l'attente à l'hôpital, améliorer l'état des routes, offrir une éducation de qualité.»

Bien sûr, Ricardo Lamour n'est pas le seul à dénoncer nos élites. Rares sont ceux, toutefois, qui allient avec autant de sensibilité la lutte des classes socio-économiques au colonialisme que subissent les groupes racisés:

«Du rhum, des femmes, des enfants et nos plages/Ah, quel beau dommage/Nous avons aussi une grande histoire/Quoi, ça ne vous intéresse pas?/Y a comme un goût de sang dans votre alcool/Y a comme un goût d'alcool dans votre sang/Es-tu à l'aise dans ton tout inclus?/Moi, tu sais, j'suis pas à l'aise du tout/Vous vous croyez en République dominicaine/Ou à Cuba, dans la région de Holguin/Ou quelque part en Thaïlande/Ou sur les plages de la Barbade/Ici, c'est Haïti, terre de Dessalines/Reste avec le peuple ou reste sans lui»

L'auteur de ces paroles? Ricardo Lamour, dans sa chanson *Tout inclus*, qui dénonce la relation avec les pays en développement et qui rappelle l'histoire d'Haïti, pays notoire pour sa lutte contre l'esclavage.

Je ne suis pas toujours d'accord avec Ricardo Lamour. Il m'est néanmoins apparu important de rédiger ces quelques lignes afin de saluer un individu qui m'inspire, par son radicalisme courageux, à lutter pour une meilleure société.

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'Église doit rendre le Saint Jérôme à la population

PHILIPPE DUBÉ

Professeur de muséologie à la retraite de l'Université Laval

Dans son essai sur le don, publié dans *Année sociologique en 1923-24*, l'ethno-sociologue Marcel Mauss définit le concept d'échange dans les termes d'une triple obligation, «donner-recevoir-rendre», pour laisser enfin advenir «un fait social total». À partir de cette prémisse, on peut tenter de comprendre ce qui cloche dans l'histoire du don du fameux tableau de Jacques-Louis David intitulé *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier* (1779), fait par les sœurs Cramail à la basilique Notre-Dame de Québec en 1939.

Tout d'abord, à une échelle personnelle, quand on reçoit un don (par définition un bien qui ne nous a rien coûté), il est toujours «malaisant» d'en faire éventuellement le commerce (en exiger un prix en échange) puisqu'il nous a été donné par l'entremise d'un acte généreux posé gratuitement à notre endroit. Dans le cas qui nous occupe, comment expliquer la fièvre mercantiliste autour de cette œuvre majeure qui, pourtant, a

bel et bien fait l'objet d'un très généreux don de la part de bonnes et dévouées chrétiennes. L'Église ici, par le truchement de la fabrique, semble bien mal placée pour faire le commerce d'un bien qui est manifestement de l'ordre de la propriété publique puisque le tableau était à la base destiné à l'église en tant que lieu de rassemblement des fidèles, donc aux paroissiens et, *in fine*, à la population en général. Pourquoi donc le donataire, ici la fabrique, s'autorise-t-il à le marchander contre une somme d'argent (5 millions \$US) qui ne court pas les rues à l'heure actuelle?

Dans la trilogie du «donner-recevoir-rendre» selon Mauss, l'église manque à son devoir de créer du lien social en ne rendant pas ce qui lui a été pourtant offert de bon cœur. Puisque ne pas rendre est une manière de briser l'obligation morale qu'impose tacitement l'acceptation d'un don. On comprend que l'Église a besoin d'argent pour maintenir en état ses biens que l'on sait nombreux. Pourquoi d'abord ne pas revoir radicalement son train de vie, à l'exemple de François à la tête de cette grande institution. Dans ce

contexte, vendre ne devrait pas être une option. Redonner à la communauté des fidèles, c'est-à-dire au public au sens le plus large du terme, est la seule avenue possible et le musée, par définition, est une institution publique qui a le mandat officiel et légal d'être le gardien du patrimoine culturel et naturel.

L'église

manque à son devoir de créer du lien social en ne rendant pas ce qui lui a été offert de bon cœur

De plus, il est notoire que le musée sait parfaitement bien user des mécanismes de dégrèvement d'impôts pour délivrer de généreux reçus de charité en retour d'un don aussi conséquent. En échange de quelques allègements fiscaux, il saura soulager ainsi le fardeau fiscal de l'église pourtant réputé pour être moins lourd que celui d'autres institutions. Pourquoi alors faire une tempête médiatique avec une affaire qui devrait se conclure tout naturellement par un contre-don, c'est-à-dire par la réciprocité de ce que l'église a reçu. On se rappelle que «dons et contre-dons créent du lien social» et l'Église a le devoir d'y souscrire, elle qui se veut rassembleuse des personnes de bonne volonté. Sans quoi, au Jugement dernier...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Robert Dutriscac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos), information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti (affaires municipales), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écans), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice de la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLICITÉ Charleyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Alain Tréhouit (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux avis légaux), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (présposées au service à la clientèle), ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

OUELLET

SUIITE DE LA PAGE 1

nous avant la fin du mois de mai», explique un des présidents de circonscription au *Devoir*.

Les contestataires du leadership de Martine Ouellet veulent abandonner l'idée de référendum de la chef — qui veut sonder les membres sur le mandat du Bloc, début juin, et tenir un vote de confiance à son endroit. Le camp des dissidents veut uniquement conserver le vote de confiance. Et que celui-ci soit devancé de deux semaines, pour se tenir le 15 mai.

Mario Beaulieu participe à leur campagne, ont confié des sources au *Devoir*. Les présidents de circonscription ont convenu de leur plan de match lors d'une conférence téléphonique mercredi soir. M. Beaulieu, qui est député et président du parti, était de cet appel. Et l'ancien chef a lui-même fait des appels pour convaincre des présidents de circonscription qu'il valait mieux que Martine Ouellet quitte son poste.

L'objectif: «Essayer de faire comprendre à Martine que, pour le bien du parti, ce serait mieux qu'elle parte immédiatement», explique un second président de circonscription qui participera à la fronde dimanche.

«Les membres ont décidé de se réapproprier leur parti. [...] Mario fait une cavale pour aider le plus possible les membres à atteindre cet objectif», confie une quatrième source au *Devoir*.

Beaulieu sort de sa réserve

M. Beaulieu avait retiré son appui à Martine Ouellet, en privé, à la fin mars — deux semaines après le départ fracassant de la majorité du caucus bloquiste. Il a toujours refusé depuis de se prononcer publiquement sur le sort de la chef, qu'il avait lui-même recrutée l'an dernier. Mais Mario Beaulieu prévoirait maintenant de prendre la parole pour défendre lui-même la demande des dissidents au micro, dimanche, selon nos informations.

Certains songent même à demander que le vote de confiance se tienne sur le plancher, dimanche. Un tel scrutin n'aurait cependant pas de pouvoir exécutif, puisque les votes de confiance doivent se tenir en congrès en vertu des statuts du Bloc québécois. Mais il pourrait être indicatif, note un bloquiste qui prédit que la chef perdrait le vote.

Le Bloc québécois compte 67 associations de circonscription actives — sur les 78 circonscriptions au Québec. De ce nombre, 40 seraient dans le camp des dissidents, selon nos sources. La majorité, voire la totalité, des membres du Forum jeunesse du Bloc devrait appuyer leur demande de devancer le vote de confiance (ils sont 23 membres). La commission de la citoyenneté du parti, qui compte une autre dizaine de membres, appuierait elle aussi les dissidents.

«Nos appuis sont assez solides», assure l'un des conspirateurs, qui n'exclut pas de pouvoir convaincre d'autres délégués sur place au conseil général. «Il s'agit d'être convaincant sur le plancher. Il y a beaucoup de choses qui se décident là.»

Le camp de Martine Ouellet se mobilise également en vue de la rencontre. La chef et ses



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La chef et le président du Bloc québécois, Martine Ouellet et Mario Beaulieu

collaborateurs ont à leur tour appelé des présidents de comté pour tenter de les convaincre de l'appuyer. Et ils disent eux aussi avoir une majorité dans leur camp.

Or, certains des bloquistes qui appuient toujours le leadership de la chef appuient néanmoins le devancement du vote de confiance, car ils veulent régler la crise une fois pour toutes. «Le monde est tanné. Les militants sont tannés», relate une source du *Devoir*.

L'ordre du jour du conseil général de dimanche avait prévu de débattre de la proposition de référendum de Martine Ouellet seulement en après-midi. Les délégués doivent approuver ou rejeter l'idée de sonder les membres les 1^{er} et 2 juin. Le camp des dissidents souhaite cependant que cette question soit abordée dès la matinée — afin d'éviter que les autres discussions s'étirent et que les débats sur le leadership de Martine Ouellet soient écourtés faute de temps en fin de journée.

Le Forum jeunesse du Bloc proposera quant à lui comme prévu son idée de refondation du parti — avec un nouveau nom et un nouveau programme politique. Mais les jeunes suggéreront simplement aux délégués dimanche d'ap-

puyer l'idée et d'en reparler plus à fond lors d'une rencontre ultérieure en juin.

L'opposition au leadership de Martine Ouellet couvait depuis des mois, au sein du Bloc québécois. Le départ de sept députés, sur les dix que comptait le caucus, a secoué la famille bloquiste fin février. Les deux mises en demeure déposées par la chef contre les émissions *La route*, de TVA, et *Médium large*, de Radio-Canada, ont créé un malaise chez certains.

Une trentaine d'associations de circonscription avaient déjà réclamé, fin mars, que le vote de confiance soit devancé et que la consultation de Martine Ouellet sur le mandat du Bloc soit abandonnée. Certains suggéraient aussi que le poste de Mario Beaulieu comme président du parti soit également soumis à un vote de confiance.

«Ce que vous allez voir dimanche, c'est le résultat d'une concertation qui n'existait pas avant. Tout le monde va tirer dans la même direction», indique l'un des présidents de circonscription. «On n'est plus juste un mouvement de contestation ou de dissidents.»

Le Devoir

CHAGALL

SUIITE DE LA PAGE 1

Chagall ne tenaient plus après l'intervention de la ministre de la Culture Marie Montpetit, qui a déposé le 23 avril un avis d'intention de classement patrimonial sur le *Saint Jérôme*. Le dossier a soulevé plusieurs questions sur la gestion des collections muséales et du patrimoine, ainsi que sur la procédure suivie dans ce cas particulier par le MBAC.

Sortir un Chagall du pays

Parmi celles-ci, comment le tableau de Chagall a-t-il pu sortir si vite du pays? Le diable est dans les détails: ici, il s'agit d'un *timing*, d'une chronologie. Le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) tenait à ce que le tableau soit monnayé vite chez Christie's, précisément à la vente de mai — une des plus payantes de l'année avec celle de novembre. Or, l'offre déposée pour le *Saint Jérôme* de David en décembre devait se conclure, argent sonnante et rébuchant à l'appui, le 11 juin 2018. Calculez le délai: le Chagall ne pouvait techniquement se permettre l'arrêt de deux à six mois, quasi obligatoire pour les tableaux de maître qui sortent du pays, par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC). Le Musée des beaux-arts du Canada savait-il à l'avance qu'il pourrait éviter cette étape, ou a-t-il pris un risque en mettant un Chagall en jeu?

Experts et muséologues consultés par *Le Devoir* estiment qu'il était impossible de prévoir que *La tour Eiffel* éviterait comme il l'a fait la CCEEBC, ce mécanisme de protection du patrimoine du pays. Au contraire. «Je suis un ancien membre de la CCEEBC», indique Alain Lacoursière, ancien «policier des arts» devenu courtier d'œuvres, qui y a officié de 2014 à 2017. «Je dis aujourd'hui qu'il faut enlever le mot «exportation» du nom «Commission d'exportation», *tabarnak*, parce que si c'est comme ça, la commission ne sert plus à rien! Le Chagall aurait dû y passer!»

La CCEEBC, entité indépendante, «détermine si les biens culturels sont d'un intérêt exceptionnel et d'une importance nationale en vue de protéger et de préserver le patrimoine [...] du Canada». Pour ces biens, elle impose un délai variant de deux à six mois avant de leur permettre de sortir du pays, tentant d'abord de trouver une organisation publique qui l'achèterait à un juste prix. Aucun mécanisme ne permet présentement d'obliger un bien culturel à rester au Canada. Au mieux, la commission peut reporter une exportation.

Or, *La tour Eiffel* de Chagall ne s'est pas rendue à la CCEEBC. Car pour ce faire, un expert-vérificateur doit refuser la licence d'exportation. La Art Gallery of Ontario (AGO), expert-vérificateur de *La tour Eiffel*, en a octroyé une, et permanente de surcroît. Comment l'AGO a-t-elle pu conclure que ce «bien ne présente pas un intérêt exceptionnel et qu'il ne revêt pas une importance nationale», comme le mentionne la loi? Sur quelle base? Mystère. «J'ai bien peur que personne de l'AGO ne commente ce sujet», s'est contentée de répondre la relationniste du musée. Rappelons que l'AGO possède deux des trois huiles de Chagall qui demeurent dans le domaine public au pays, *Over Vitebsk* (1924) et *Le violoniste rouge* (date de réalisation inconnue).

Vice de forme

Selon la loi, «l'expert [vérificateur] n'est pas tenu de fournir les raisons pour lesquelles il recommande à l'Agence des services frontaliers de délivrer la licence [d'exportation]. Des motifs sont requis seulement lorsque la recommandation veut que la licence soit refusée», précise Patrimoine canadien. Alors que l'expert-vérificateur doit légalement informer sans délai la CCEEBC de sa recommandation, il ne l'a pas fait ici, comme l'indiquait un texte de l'agence QMI.

«Le MBAC a informé le secrétariat de la CCEEBC de son intention d'aliéner *La tour Eiffel* [...] dans une lettre reçue le 21 décembre 2017», a indiqué Rémi Caradot, de ce secrétariat. Rappelons qu'à cette date, le Chagall était encore offert en première instance aux autres

musées canadiens, qui avaient jusqu'au 9 janvier pour signaler leur intérêt à l'acheter avant que le MBAC puisse l'exporter.

Le Secrétariat a rappelé par écrit au MBAC le 1^{er} février que c'est Patrimoine canadien qui administre le système de contrôle des exportations. Et «le 22 mars 2018, le secrétariat et la Commission ont appris du site de Art Market Monitor que le tableau avait quitté le pays [...]». La Commission n'a eu aucun rôle à jouer dans ce dossier.»

Calendrier

Le conseil d'administration du MBAC a voté la décision d'aliéner le Chagall pour financer l'achat du David en décembre, selon une entrevue du directeur Marc Mayer à *Canadian Art*. Monseigneur Denis Bélanger, de la Fabrique, a confirmé au *Devoir* que l'offre, déposée le 11 décembre et valide six mois, indiquait noir sur blanc que le financement se ferait par la vente «d'un tableau important du XX^e siècle».

Pour être mis en vente en mai, un tableau doit être laissé à Christie's mi-janvier, afin que la maison d'enchères puisse authentifier l'œuvre, le photographier, préparer le matériel et les textes promotionnels. On peut conclure que le MBAC a agi dans la précipitation; une précipitation auto-infligée.

Perception

Dans ses lignes directrices sur l'aliénation, l'Association des musées canadiens souligne que de telles décisions, si elles sont contraaires à l'éthique, ou perçues comme telles, «peuvent avoir des conséquences importantes et souvent fâcheuses pour votre institution [...]». En voici quelques-unes: la perte ou la diminution de la confiance de votre communauté; une publicité défavorable ou négative qui nuit à la capacité de l'institution d'obtenir du financement; des incidences négatives sur les relations de travail avec les autres institutions qui pourraient refuser de collaborer avec votre institution ou de lui prêter des objets.»

Le Devoir

MIGRANTS

SUIITE DE LA PAGE 1

ront occupées, a averti le ministre québécois de l'Immigration, David Heurtel, à plusieurs reprises depuis le lundi 16 avril dernier.

«Ce n'est pas organisé pour que ça perdure. Est-ce qu'il y a un plan B? C? D?» demande le président national du syndicat des douanes et de l'immigration (SDI), Jean-Pierre Fortin, dans un entretien avec *Le Devoir* jeudi. «Augmenter l'hébergement à la frontière? Ramener les tentes pour la saison estivale? Faire dormir sur le gaz et dans les stationnements?» poursuit-il.

À ses yeux, de «nouvelles directives» ainsi que des ressources supplémentaires de la part d'Ottawa sont nécessaires afin de préserver à la fois la «sécurité» tout au long de la frontière ainsi que l'«intégrité de notre régime d'immigration».

De 175 à 200 demandeurs d'asile — la vaste majorité d'origine nigérienne — franchissent quotidiennement le chemin Roxham, en Montérégie, de façon irrégulière. Mais seulement 100 d'entre eux peuvent monter à bord d'un autobus vers la métropole québécoise depuis le début de la semaine, indique M. Fortin. Les autres doivent patienter dans les installations temporaires, d'une capacité de 200 migrants irréguliers, aménagées sur le site du poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. «Il y en a cette semaine qui ont commencé à coucher sur place en raison des quotas. On ne peut pas en envoyer plus que 100 par jour à Montréal. [...] Présentement, il y a des roulottes chauffées, quelques douches... Il y a une capacité de 200 personnes sur place. Imaginez-vous combien de temps ça va prendre pour saturer!» lance le dirigeant du SDI au téléphone. «Je ne sais pas où ils vont les mettre.»

M. Fortin prévoit une saison estivale «infernale» au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. Dès la fin des classes, des milliers de ressortissants salvadoriens établis aux États-Unis afflueront au Canada en prévision de l'abolition du programme de protection temporaire (TPS), prévue le 9 septembre 2019, estime-t-il. «Ils n'attendront pas 2019.»

Même s'il n'en est qu'«aux premières étapes de l'élaboration de [son] plan de «triage» qui permettrait aux migrants irréguliers d'être transportés directement en Ontario après être passés par le chemin Roxham, le ministre fédéral de l'Immigration, Ahmed Hussen, assurait les médias jeudi qu'il n'y aura pas de débordement à Lacolle. «Cela n'arrivera pas parce que nous avons la capacité de traiter beaucoup plus de demandes à Lacolle qu'auparavant», a-t-il déclaré.

Pourquoi pas un nain de jardin?

D'autre part, le président du SDI, Jean-Pierre Fortin, «ne pense pas» que l'érection d'une clôture pour bloquer le chemin Roxham «réglerait le problème» de migrants qui pénètrent de manière irrégulière sur le territoire canadien en vue d'y soumettre une demande d'asile. Qui plus est, la concentration de demandeurs d'asile au passage Roxham «accommoder un peu tout le monde» à l'heure actuelle, convient-il. L'obstruction de la voie de passage entraînerait «énormément de difficultés» pour les autorités canadiennes en plus de mettre les migrants — adultes et enfants — dans une situation «extrêmement dangereuse», selon lui.

À l'Assemblée nationale, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire ont tourné en ridicule la proposition du chef du PQ, Jean-François Lisée, d'ériger une «clôture», une «petite clôture», un «panneau» ou encore une «haie de cèdres» afin de barrer le chemin Roxham advenant la suspension de l'Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs.

Pourquoi ne pas dépêcher un «nain de jardin» pour forcer les migrants à franchir la frontière internationale au poste de Lacolle? a ironisé le député caquiste Jean-François Roberge, jeudi. «La solution n'est pas un mur physique [...] On doit informer les gens avant qu'ils se rendent ici» que bon nombre des demandes d'asile sont rejetées, a fait valoir, plus sérieusement, le député de Chambly.

L'élus solidaire Gabriel Nadeau-Dubois a qualifié jeudi de «dérangeants» les propos tenus la veille par M. Lisée. En prônant l'installation d'une clôture entre les États-Unis et le Canada, M. Lisée «alimente l'idée, au Québec, selon laquelle il y aurait un envahissement», a-t-il déploré dans un impromptu de presse. «La haie de cèdres, la clôture de bois, la clôture Frost, le bonsaï [...] On ne fait pas de *jokes* avec ça! On essaie de trouver des solutions sérieuses à des problèmes sérieux», a-t-il insisté.

De son côté, M. Lisée a souligné jeudi qu'une clôture ne suffirait pas pour empêcher l'entrée irrégulière de migrants par le chemin Roxham. «Il faudra une clôture, un policier, une guérite... Il faut arrêter d'avoir peur de choses aussi simples», a-t-il affirmé en marge d'une allocution au CORIM. Mais pas de mur. «Je suis contre les murs», a-t-il indiqué.

Le Devoir

Rectificatif

Le titre de l'article publié en page A 3 de notre édition du 26 avril aurait dû se lire de la façon suivante: «Nadeau-Dubois accuse Couillard d'alimenter le populisme».

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com